



**HAL**  
open science

# Comportement documentaire des enseignants-chercheurs de l'Université Assane Seck de Ziguinchor envers le libre accès à l'information scientifique et technique

Gora Lo

## ► To cite this version:

Gora Lo. Comportement documentaire des enseignants-chercheurs de l'Université Assane Seck de Ziguinchor envers le libre accès à l'information scientifique et technique. Sciences de l'information et de la communication. 2019. hal-02335189

**HAL Id: hal-02335189**

**<https://auf.hal.science/hal-02335189v1>**

Submitted on 28 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**



**ÉCOLE DES BIBLIOTHECAIRES, ARCHIVISTES  
ET DOCUMENTALISTES**

**Mémoire de Master en Sciences de l'Information Documentaire**

**Option : Technologie de l'information**

**SUJET :**

**Comportement documentaire des enseignants-chercheurs  
de l'Université Assane Seck de Ziguinchor envers le libre  
accès à l'information scientifique et technique**

**Présenté par :**

**Gora LO**

**Sous la direction de :**

**Dr. Moustapha MBENGUE**  
Maître de conférences à l'EBAD

**Année académique 2017-2018**

## **DEDICACE**

*À mon défunt père*

*À ma très chère mère*

*À ma petite famille, Khoudia et les enfants*

*À mes frères et sœurs*

## REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail. C'est le lieu pour moi de témoigner toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude.

Je dresse une mention spéciale au Dr Moustapha MBENGUE, Directeur de l'EBAD, qui a accepté d'encadrer la rédaction de ce mémoire et qui m'a toujours encouragé et soutenu. Mes sincères remerciements au corps professoral de l'EBAD, pour la qualité des cours et de l'accompagnement pédagogique. C'est la richesse de vos enseignements qui m'a permis de produire ce travail.

Je remercie toute la communauté universitaire de Ziguinchor, particulièrement le Recteur, Pr Courfia Kéba DIAWARA, qui m'a accordé une subvention pour payer les frais d'écolage.

J'ai une pensée particulière à l'endroit de toute ma famille. Je remercie spécialement Ndèye Khoudia GAYE, mon épouse, pour le soutien constant et la patience.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

## **RESUME**

Le dispositif informationnel mis en place par l'UASZ est encore très insuffisant pour satisfaire les besoins documentaires des enseignants-chercheurs et assurer une bonne diffusion de leurs publications.

Dans ce contexte, le libre accès à l'IST semble être une opportunité pour les enseignants de l'UASZ. Cependant, ces enseignants-chercheurs connaissent-ils le libre accès ? Quelles attitudes ont-ils envers le libre accès ? Pour répondre à ces questions, une enquête par questionnaire a été menée auprès d'un échantillon représentatif d'enseignants.

L'analyse des résultats montre qu'une grande majorité des enseignants de l'UASZ connaît et utilise le libre accès, mais cette connaissance n'est pas très approfondie. C'est surtout à travers les voyages d'études et autres déplacements que beaucoup d'enseignants sont informés sur le libre accès. Dès lors, plusieurs d'entre eux déposent des travaux dans des archives ouvertes en Europe ou publient des articles dans des revues étrangères en libre accès.

L'UASZ et sa bibliothèque centrale doivent mettre à profit cet usage du libre accès par une bonne partie des enseignants, pour redéfinir une politique documentaire. Ils doivent, après une sensibilisation des acteurs, mettre en place un dépôt institutionnel et des revues en libre accès, afin de vulgariser les résultats de la recherche et d'augmenter les ressources documentaires.

### **Mots-clés :**

Libre accès – Archive ouverte – Information Scientifique et Technique - comportement documentaire – enseignant-chercheur – Université Assane Seck de Ziguinchor – Bibliothèque – Technologie de l'Information et de la Communication.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE .....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE INSTITUTIONNEL .....	5
Chapitre 1 : Présentation de l'Université .....	6
Chapitre 2 : Environnement documentaire .....	13
DEUXIEME PARTIE : LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	19
Chapitre 1 : Cadre théorique .....	20
Chapitre 2 : Cadre méthodologique .....	36
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS.....	41
Chapitre 1 : Présentation et analyse des résultats de l'étude.....	42
Chapitre 2 : Vérification des hypothèses, recommandations et limites de l'étude .....	59
CONCLUSION GENERALE.....	64

# LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

## 1. Liste des tableaux

TABLEAU 1 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LEUR SEXE.....	42
TABLEAU 2 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LEUR AGE.....	43
TABLEAU 3 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LEUR GRADE .....	44
TABLEAU 4 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LEUR UFR .....	44

## 2. Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 : LE NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES PAR LES ENSEIGNANTS.....	45
GRAPHIQUE 2 : LES FACTEURS MOTIVANT LES ENSEIGNANTS A UTILISER LES ARCHIVES OUVERTES.....	54
GRAPHIQUE 3 : LES OBSTACLES A L'UTILISATION DES ARCHIVES OUVERTES PAR LES ENSEIGNANTS .....	57

## **SIGLES ET ACRONYMES**

**ADIE** : Agence de l'Informatique de l'État

**AUF** : Agence Universitaire de la Francophonie

**BEEP** : Bibliothèques Électroniques En Partenariat

**BOAI** : Budapest Open Access Initiative

**CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

**CERDOTOLA** : Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines

**CERN** : Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

**CNDST** : Centre National de Documentation Scientifique et Technique

**CNFP** : Campus Numérique Francophone Partenaire

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**CREILAC** : Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Langues, les Littératures, les Arts et les Cultures

**CRI** : Centre des Ressources Informatiques

**DFOAD** : Direction de la Formation Ouverte et À Distance

**EBAD** : École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

**FOAD** : Formation Ouverte et À Distance

**HAL** : Hyper Articles en Ligne

**INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique

**IP** : Internet Protocol

**IRD** : Institut de Recherche pour le Développement

**ISERM** : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale



**IST** : Information Scientifique et Technique

**MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

**NIH** : National Institutes of Health

**OAI-PMB** : Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économique

**ORBI** : Open Repository and Bibliography

**PATS** : Personnel Administratif, Technique et de Service

**PLoS** : Public Library of Science

**SIST** : Système d'Information Scientifique et Technique

**SPARC** : Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition

**TEEAL** : The Essential of Electronic Agricultural Library

**UASZ** : Université Assane Seck de Ziguinchor

**UCAD** : Université Cheikh Anta Diop

**UFR** : Unité de Formation et de Recherche

**UFR LASHU** : Unité de Formation et de Recherche des Lettres, Arts et Sciences Humaines

**UFR SES** : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Économiques et Sociales

**UFR ST** : Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Technologies

**UFR 2S** : Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé

**UGB** : Université Gaston Berger

**USAID/ERA** : United States Agency for International Development / Éducation et Recherche  
en Agriculture

# INTRODUCTION GENERALE

## Cadre empirique et problématique

L'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), créée en 2007, compte actuellement 128 enseignants-chercheurs répartis dans 4 Unités de Formation et de Recherche (UFR) : UFR des Sciences et Technologies, UFR des Sciences Économiques et Sociales, UFR des Lettres, Arts et Sciences Humaines et UFR des Sciences de la Santé. Pour l'accès à la documentation, l'UASZ met à la disposition de ses étudiants et enseignants une bibliothèque centrale de 20 555 documents et deux petites bibliothèques sectorielles. Les fonds documentaires sont composés essentiellement de livres, de mémoires et thèses. Ces bibliothèques ne sont abonnées à aucune revue scientifique et leurs espaces de lecture sont très exigus. Dès lors, leur fréquentation par les enseignants est très faible. Pour pallier cette insuffisance de ressources documentaires, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a abonné l'Université, depuis 2015, à trois bases de données : ScienceDirect et Scopus dans le domaine des sciences et technologies et CAIRN dans celui des lettres et des sciences économiques et sociales. Cependant, ces bases de données, qui du reste ne couvrent pas tous les besoins informationnels des enseignants, sont accessibles uniquement dans l'enceinte de l'UASZ, par reconnaissance IP<sup>1</sup>. Avec les problèmes de connectivité que connaît l'Université depuis plusieurs années, ces abonnements n'ont malheureusement pas apporté les solutions escomptées à la problématique de l'accès, des enseignants-chercheurs, à l'Information Scientifique et Technique (IST).

---

<sup>1</sup> Internet Protocol est un numéro d'identification qui est attribué de façon permanente ou provisoire à chaque périphérique relié à un réseau informatique qui utilise l'Internet Protocol.

Par ailleurs, les publications des enseignants sont difficilement accessibles à l'UASZ. L'accès aux bases de données est irrégulier, il n'y a pas d'abonnement aux revues scientifiques et très peu d'articles sont visibles sur le « web scientifique libre » (Piron, 2017). Il se pose ainsi un problème de vulgarisation des résultats de la recherche.

Dans ce contexte, le libre accès à l'IST semble être une opportunité pour les étudiants et enseignants de l'UASZ. Cependant, ces enseignants-chercheurs connaissent-ils le libre accès ? Quelles attitudes ont-ils envers le libre accès ? À cette question principale, se rattachent des questions subsidiaires :

- les enseignants-chercheurs de l'UASZ consultent-ils les archives ouvertes, les dépôts institutionnels et les revues en libre accès ?
- les enseignants-chercheurs de l'UASZ publient-ils dans des revues en libre accès ou alors déposent-ils leurs publications dans des archives ouvertes ?
- est-ce que les enseignants-chercheurs de l'UASZ connaissent le mouvement du libre accès et le droit d'auteur ?

### **Les objectifs de l'étude**

L'objectif principal de ce travail est de mesurer et d'analyser le niveau de connaissance et d'utilisation du libre accès par les enseignants-chercheurs de l'UASZ. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- jauger le degré de consultation et d'exploitation des ressources en libre accès,
- évaluer le nombre de publications des enseignants-chercheurs de l'UASZ dans des revues en libre accès ou dans des archives ouvertes,
- connaître le niveau de connaissance du mouvement du libre accès et du droit d'auteur chez les enseignants-chercheurs de l'UASZ.

## **Les hypothèses de travail**

Les enseignants de l'UASZ n'ont pas une bonne connaissance du libre accès et exploitent très peu les ressources disponibles dans les archives ouvertes. Ils ne connaissent pas le mouvement du libre accès et ont une mauvaise compréhension du droit d'auteur. Dès lors, ils ne publient pas dans les revues en libre accès et très peu d'entre eux déposent des publications dans les archives ouvertes.

## **L'intérêt de l'étude**

Le libre accès est devenu maintenant un enjeu important dans le domaine de la publication et de l'accès à l'information scientifique et technique. Dès lors, des chercheurs commencent de plus en plus à l'adopter. C'est le cas par exemple du Professeur Jean Claude Guédon de l'Université de Montréal qui prône le libre accès. Dans son article intitulé « Accès libre, archives ouvertes et États-nations : les stratégies du possible », il montre tout l'intérêt pour les chercheurs à adopter le libre accès. Pour Guédon (2008), le libre accès permet d'améliorer la communication entre scientifiques et il constitue, « la meilleure façon d'optimiser (...) la productivité du système scientifique dans son ensemble ». Il permet un accès libre et gratuit aux résultats de recherches offrant ainsi une visibilité aux auteurs en rendant leurs travaux populaires et en étendant leurs audiences au niveau mondial (Nkolo, 2016). Il nous paraît donc important d'analyser les attitudes des enseignants-chercheurs envers le libre accès pour mesurer réellement ses enjeux et ses contraintes, particulièrement dans les universités des pays sous-développés. Ce travail est circonscrit à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, où à ce jour, aucune étude n'a été réalisée sur le comportement documentaire des enseignants-chercheurs. Une bonne connaissance des attitudes des enseignants-chercheurs de

l'UASZ envers le libre accès permettra à l'Université de bien définir sa politique documentaire, notamment en ce qui concerne l'accès à l'Information Scientifique et Technique et la vulgarisation des résultats de la recherche.

## **Structuration du travail**

Cette étude comporte trois parties. La première partie présente le cadre institutionnel, l'Université Assane Seck, avec un accent particulier sur les services chargés de la gestion des ressources documentaires et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La deuxième partie est consacrée à la définition du cadre théorique et de la méthodologie de collecte des données. La troisième partie aborde le comportement documentaire des enseignants de l'UASZ envers le libre accès à l'IST. Dans cette rubrique, les résultats de l'étude sont présentés et analysés, les hypothèses sont vérifiées et des recommandations sont formulées pour un meilleur usage du libre accès à l'UASZ.

**PREMIERE PARTIE : CADRE  
INSTITUTIONNEL**

# **CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'UNIVERSITE**

## **1. Organisation et fonctionnement**

L'Université Assane Seck est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est administrée sous la tutelle du Ministre chargé de l'enseignement supérieur par un Conseil d'Administration, un Recteur et un Conseil de Gestion. À ces organes sont adjointes les commissions suivantes :

- La commission des études et de la vie de l'Université ;
- La commission de la recherche, de la coopération et des relations avec le monde professionnel<sup>2</sup>.

Le secrétariat général sous la responsabilité du Recteur assure la gestion administrative et financière de l'Université. Il comprend les directions suivantes :

- la direction des affaires financières ;
- la direction des ressources humaines ;
- la direction de la gestion du patrimoine et de la maintenance ;
- la direction centrale de la scolarité ;
- la direction de l'environnement et de la sécurité.

L'UASZ se situe dans le Sud-Ouest du Sénégal, dans la ville de Ziguinchor, plus précisément dans le quartier de Diabir. Elle a pour missions :

- former des cadres supérieurs qualifiés du Sénégal et des autres pays africains ou non, principalement de la sous-région, dans des filières correspondant aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale ;

---

<sup>2</sup> Décret n°2008-537 portant création, organisation et fonctionnement de l'Université de Ziguinchor

- développer une recherche scientifique de qualité en adéquation avec les problématiques locales et nationales ;
- privilégier la bonne gouvernance universitaire pour une utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières de l'institution ;
- utiliser les technologies de l'information et de la communication pour améliorer ses performances dans l'enseignement, la recherche et la gestion.

Elle a démarré ses activités d'enseignement le 19 février 2007 avec 257 étudiants répartis dans 2 Unités de Formation et de Recherche : l'UFR Sciences Économiques et Sociales et l'UFR Sciences et Technologies. Entre 2008 et 2011, deux nouvelles UFR sont créées. Il s'agit respectivement de l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines et l'UFR des Sciences de la Santé. En dehors des UFR, l'UASZ dispose des structures suivantes :

- une bibliothèque centrale ;
- un centre des ressources informatiques ;
- une agence comptable.

L'UASZ a ouvert 17 masters dans diverses disciplines. Dans le domaine de la recherche, elle compte actuellement 8 laboratoires. Des services et directions ont aussi été créés pour assurer un meilleur fonctionnement de l'Université, notamment dans le domaine de l'insertion des étudiants, de la coopération et des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit entre autres :

- de la direction de la coopération et de la recherche
- de la direction de l'insertion et des stages ;
- du campus numérique francophone partenaire ;
- de la direction de la formation à distance.

Ces services sont rattachés aux vice-rectorats. L'UASZ compte actuellement 128



personnels enseignants et de recherches (PER), 121 personnels administratifs, techniques et de services (PATS) et 4 318 étudiants, répartis dans les 4 UFR.

## **2. Le Centre des Ressources Informatiques**

Le Centre des Ressources Informatiques (CRI) est une direction rattachée directement au Rectorat, depuis sa création en 2007. Son rôle est d'assurer le développement cohérent des moyens informatiques, réseaux, télécommunications et de veiller à la disponibilité des ressources matérielles et logicielles. Le CRI participe à « la conception et au contrôle du système d'information de l'Université et à l'élaboration d'un schéma directeur informatique permettant la mise en place d'une politique cohérente de ressources informatiques réseaux et télécommunications »<sup>3</sup>.

Le CRI est composé de deux divisions : la division réseaux et maintenance, qui a pour mission la gestion, la maintenance du parc informatique ainsi que l'administration du réseau informatique et téléphonique ; la division études et développement dont les missions sont l'administration des applications déjà existantes, la mise à jour du site web et le développement de nouvelles solutions informatiques pour les services de l'Université.

Le CRI a déployé un dispositif informatique et réseau qui couvre presque la totalité de l'Université. L'essentiel des bureaux d'enseignants et de PATS sont connectés à Internet. Les bureaux d'enseignants n'étant pas connectés à Internet sont souvent dans des endroits assez excentrés comme le site dit de « l'élevage »<sup>4</sup>, qui n'est pas encore relié au réseau de l'Université. Pour pallier à l'absence de connectivité de ces bâtiments, le CRI a mis en place des modems pour permettre aux enseignants-chercheurs occupant ces bureaux d'accéder à Internet.

---

<sup>3</sup> <http://www.univ-zig.sn> (consulté le 2 mai 2018)

<sup>4</sup> L'Université occupe les anciens locaux du Service régional de l'élevage de Ziguinchor. Ce site est appelé « élevage ».

Seulement, ces modems ne permettent pas l'accès aux bases de données documentaires accessibles par reconnaissance IP, via les serveurs de l'Université. Par ailleurs, le réseau Wifi couvre presque toute l'Université. Dès lors, on peut retenir que de manière générale, l'internet est bien disponible à l'UASZ, mais force est de constater que le débit est encore lent. En effet, le nombre d'utilisateurs augmente d'année en année alors que la puissance de l'internet n'a pas beaucoup évolué. L'Université dispose d'une liaison spécialisée de 12 Mo/s et une liaison de 300 Mo/s fournie par l'Agence De Informatique de l'État (ADIE), qu'elle partage avec les autres universités publiques du pays. La fourniture d'internet connaît souvent des perturbations dues à des coupures de la fibre optique, surtout celle de l'ADIE.

Le CRI appuie la bibliothèque centrale pour la mise à disposition des ressources documentaires numériques. Ainsi, il fournit à la bibliothèque les adresses IP des serveurs pour l'accès des enseignants et étudiants aux bases de données prises en charge par le MESRI à savoir, ScienceDirect, Scopus et CAIRN. Il s'occupe de l'installation et des mises à jour du disque dur de la plateforme documentaire TEEAL, acquise grâce à l'USAID ERA. Le CRI héberge dans ses serveurs le logiciel PMB<sup>5</sup> et s'occupe également du réseau internet et de la maintenance du parc informatique de la bibliothèque.

### **3. La Direction de la Formation Ouverte et À Distance**

Pour développer l'enseignement non présentiel, les autorités de l'UASZ ont créé en 2011, la Direction de la Formation Ouverte et À Distance (DFOAD). Elle est rattachée au Vice-rectorat chargé des études et de la vie de l'université. Depuis sa création, la DFOAD a fait plusieurs réalisations pour un démarrage effectif de l'enseignement à distance. Une plateforme

---

<sup>5</sup> PMB est un système intégré de gestion de bibliothèque

d'enseignement en ligne, réalisée avec le logiciel Moodle, est mise en place depuis 2012. Actuellement, la quasi-totalité des enseignants sont formés à la scénarisation pédagogique et au tutorat à distance. Cependant, malgré tout le dispositif mis en place et la formation des acteurs, l'enseignement à distance est encore en balbutiement à l'UASZ. On note encore beaucoup de réticences de la part des enseignants par rapport à la mise en ligne de leurs cours. Présentement, c'est uniquement la filière Droit des affaires qui propose une licence en Formation Ouverte et À Distance (FOAD). Cette licence est à sa troisième année.

Contrairement à la formation ouverte est à distance qui n'a pas connu beaucoup d'avancés depuis sa mise en place, le télé-enseignement connaît d'importants développements. En effet, pour réduire les dépenses importantes liées au transport et à l'hébergement des enseignants vacataires venant des universités de Dakar et de Saint-Louis, les autorités de l'UASZ ont mis en place des dispositifs de visioconférence à Dakar et à Ziguinchor. De ce fait, certains enseignants n'ont plus besoin de se déplacer à Ziguinchor pour dispenser un cours, ils peuvent désormais utiliser la visioconférence disponible au bureau de liaison de l'UASZ à Dakar pour donner leurs cours en mode synchrone. Ce dispositif de télé-enseignement présente plusieurs avantages pour l'Université. Outre la réduction des dépenses liées au transport et à l'hébergement des vacataires, il permet de respecter le calendrier universitaire avec une plus grande régularité des cours mais aussi de pouvoir disposer d'enseignants de rang magistral, surtout dans des domaines assez spécialisés, pour dispenser des cours. En effet, les chefs de départements et les coordonnateurs de masters avaient des difficultés pour faire venir à Ziguinchor certains enseignants, surtout dans des spécialités comme la santé. Ceci avait un impact réel sur la régularité des enseignements et le respect du calendrier académique.

#### **4. Le Campus numérique francophone partenaire**

Le Campus Numérique Francophone Partenaire (CNFP) est le fruit de la coopération entre l'UASZ et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Il est créé en 2011 par la convention pour la labélisation d'un Campus numérique francophone partenaire signée entre le Recteur de l'AUF et le Recteur de l'UASZ. Il fait partie du réseau des Campus numériques partenaires de l'AUF. C'est un service rattaché à la Direction de la formation ouverte et à distance. Il offre divers services parmi lesquels :

- un accès à internet dans des salles climatisées ;
- des formations modulaires en bureautique, en infographie et en développement Web ;
- des «Formations Transfer» dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- des formations spécialisées à la recherche et à la veille documentaire ;
- des conférences scientifiques internationales par visioconférence ;
- la recherche documentaire sur le web assistée par un professionnel de la documentation ;
- des commandes d'articles publiés dans les revues scientifiques internationales ;
- l'interrogation de bases de données documentaires ;
- des rencontres et échanges sur les Technologies de l'Information et de la Communication (web 2.0, réseaux sociaux...).

Le Campus numérique est composé de trois salles : une salle de formation, une salle de documentation et une salle réservée à la visio-conférence. Il est ouvert en priorité aux étudiants et enseignants-chercheurs de l'UASZ. Les formations organisées au Campus numérique sont souvent des « Formations Transfer » financées par l'AUF au bénéfice des étudiants et enseignants. Elles portent souvent sur la mise en ligne de cours, la recherche documentaire sur

le web et les technologies éducatives de manière générale. En dehors des « Formations Transfer », le CNFP propose des formations modulaires en infographie et en développement Web.

Le dispositif de visioconférence du CNFP permet aux étudiants et enseignants de suivre certaines conférences, à distance, organisées dans le cadre des activités de l'AUF. Actuellement, le fonctionnement du CNFP connaît de réelles difficultés en raison d'un manque de ressources humaines. Les activités documentaires du Campus seront abordées dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE 2 : ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE**

### **1. La bibliothèque centrale**

Ouverte depuis le 07 mars 2007, la bibliothèque centrale de l'UASZ a pour mission d'appuyer les activités d'enseignement et de recherche menées dans les différentes UFR et établissements de l'Université, en procurant un accès élargi à la documentation nécessaire à l'enseignement et à la recherche. Elle est donc ouverte prioritairement aux enseignants-chercheurs et étudiants de l'UASZ. Elle peut recevoir d'autres utilisateurs, notamment les étudiants et enseignants d'autres établissements d'enseignement supérieur mais aussi des professionnels, sur autorisation du directeur.

La bibliothèque est structurée en interne en 3 divisions : une division acquisition et développement documentaire, une division traitement documentaire et une division communication et relations publiques. Les infrastructures de la bibliothèque sont très limitées. Elles sont constituées par des espaces documentaires, des espaces de travail du personnel, et d'un espace d'accueil. Les espaces documentaires sont composés d'une salle de lecture de 150 places et d'une autre salle appelée « salle de référence » qui contient 10 ordinateurs connectés à Internet. C'est dire que la capacité d'accueil de la bibliothèque ne dépasse guère 160 places assises pour les 4 318 étudiants et 128 enseignants de l'UASZ. Par ailleurs, les espaces d'accueil et les bureaux du personnel sont très étroits et sont en nombre insuffisant.

Le fonds documentaire de la bibliothèque centrale est constitué actuellement de 20 555 documents répondant aux filières ouvertes actuellement à l'Université. Ces documents sont constitués de livres et de 360 mémoires et thèses. La bibliothèque n'est abonnée à aucune revue. Les activités documentaires de la bibliothèque sont intégralement informatisées depuis 2009

grâce au logiciel de gestion de bibliothèque PMB. Pour assurer une bonne sécurisation des ressources documentaires, la bibliothèque s'est dotée d'un portique magnétique et d'un dispositif de vidéosurveillance.

En 2018, 788 personnes dont 785 étudiants et 3 enseignants-chercheurs de l'UASZ se sont inscrites à la bibliothèque centrale<sup>6</sup>. L'inscription à la bibliothèque est obligatoire pour bénéficier des prêts à domicile. Pour s'inscrire, les usagers doivent présenter une carte d'étudiant ou une carte professionnelle et s'acquitter des droits d'inscription annuelle qui s'élèvent à 1 000 F CFA pour les étudiants, 5 000 F CFA pour les enseignants et 10 000 F CFA pour les professionnels et les étudiants des autres établissements d'enseignement supérieur. Le nombre d'enseignants-chercheurs inscrits à la bibliothèque est très faible. Depuis 2007, il n'a jamais dépassé 4 % de l'effectif. En plus, il diminue d'année en année comme le montre les statistiques figurant sur les différents rapports d'activités de la bibliothèque centrale.

## **2. Le Centre de documentation du Campus numérique francophone partenaire**

Le Campus numérique francophone partenaire de l'UASZ dispose d'une salle de documentation de 63 m<sup>2</sup>, depuis sa création en 2011. Cette salle est équipée de 17 ordinateurs connectés à internet et de deux rayonnages contenant 478 documents, composés essentiellement d'ouvrages de référence dans les disciplines enseignées actuellement à l'UASZ. Ces documents sont pour l'essentiel acquis grâce à des subventions de l'AUF et ils sont consultables sur place. Dès lors, 32 tables et 45 chaises sont mises à la disposition des usagers pour la consultation de ces documents. Actuellement, la salle de documentation est gérée par un bibliothécaire en

---

<sup>6</sup> Rapport d'activités 2017-2018 de la bibliothèque centrale de l'Université Assane Seck de Ziguinchor

vacation, qui est, également, chargé d'aider les usagers dans les recherches documentaires, surtout sur le web.

Le centre de documentation du CNFP est ouvert aux étudiants et enseignants-chercheurs de l'UASZ. L'abonnement est obligatoire pour accéder à ce centre. Pour s'abonner, les usagers doivent présenter une carte d'étudiant ou une carte professionnelle et s'acquitter des frais d'inscription qui sont fixés à 1000 FCFA par mois. En moyenne, 134 étudiants s'abonnent au CNFP par mois<sup>7</sup>. Actuellement, aucun enseignant n'est abonné aux Campus numérique contrairement à 2011, où on n'avait enregistré 5 abonnements.

### **3. La bibliothèque de l'UFR des Sciences de la Santé**

L'UFR des Sciences de la Santé est délocalisée au centre-ville de Ziguinchor, depuis 2014. Elle est distante du site principal de l'Université d'environ 4 kilomètres. Ainsi, pour offrir un service d'information et de documentation de proximité, les autorités de l'UASZ ont mis en place une bibliothèque spécialisée en sciences médicales pour les 356 étudiants et les 15 enseignants-chercheurs permanents de cette UFR. La salle qui abrite cette bibliothèque a une superficie d'environ 60 m<sup>2</sup>. L'équipement de cette salle est constitué de 4 rayonnages, de 3 tables, de 12 chaises pour les usagers, d'un ordinateur et d'un bureau pour le personnel. Cette bibliothèque est actuellement un démembrement de la bibliothèque centrale, qui y a délocalisé une bonne partie de son fonds documentaire en science de la santé. La bibliothèque de l'UFR 2S est régulièrement alimentée par des documents provenant des acquisitions annuelles de la bibliothèque centrale. Aujourd'hui, son fonds documentaire est de 170 ouvrages. Pour assurer une bonne gestion de cette structure documentaire, la Bibliothèque centrale y a affecté un

---

<sup>7</sup> Rapport d'activités 2012-2013 du Campus numérique francophone partenaire de l'UASZ.



bibliothécaire. Pour l'instant, l'inscription des usagers n'est pas obligatoire pour bénéficier des prêts à domicile. Tous les étudiants et enseignants-chercheurs de l'UFR peuvent emprunter des documents. Au cours de l'année universitaire 2017-2018, 150 prêts ont été effectués, dont une dizaine pour des enseignants-chercheurs. On peut donc retenir que la fréquentation de cette bibliothèque par les enseignants-chercheurs est relativement faible.

#### **4. Les abonnements aux bases et données et bibliothèques numériques**

En 2015, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation à travers le Centre National de Documentation Scientifique et Technique (CNDST) a souscrit à des abonnements aux bases de données ScienceDirect, Scopus et Cairn pour les cinq universités publiques du Sénégal et l'École Polytechnique de Thiès. À l'image des autres bibliothèques centrales des universités du Sénégal, celle de l'UASZ est le répondant du CNDST pour la réalisation de ces abonnements. Ainsi, la bibliothèque, via le Centre des Ressources Informatiques, a fourni les adresses IP des serveurs pour l'accès des membres de la communauté universitaire aux contenus de ces bases de données, qui sont consultables uniquement par reconnaissance IP. En effet, il faut que l'ordinateur de l'utilisateur soit connecté sur le réseau de l'Université pour qu'il puisse accéder aux contenus des bases de données en bénéficiant de l'abonnement du MESRI. La bibliothèque centrale a communiqué sur la disponibilité de ces ressources, à travers le site web de l'Université, où un lien est fourni pour accéder directement aux bases de données. Elle a aussi mis des affiches et a organisé des formations pour les enseignants-chercheurs et les étudiants de deuxième et de troisième cycle. Les étudiants, surtout les doctorants, participent beaucoup à ces formations, contrairement aux enseignants, qui n'assistent presque jamais à ces séminaires.

## **Conclusion partielle**

Pendant ses dix ans d'existence, l'UASZ a essayé de mettre en place un dispositif documentaire et informationnel capable de satisfaire les besoins des étudiants et enseignants. En dehors du CRI et de la bibliothèque centrale qui sont nés depuis l'ouverture en 2007, l'Université a mis en place le CNFP, la bibliothèque de l'UFR 2S et donne accès aux bases de données financées par le MESRI. Ces initiatives sont importantes mais elles sont encore très insuffisantes pour satisfaire les besoins documentaires des étudiants et surtout des enseignants-chercheurs. En effet, ces efforts déployés se heurtent à un déficit infrastructurel et budgétaire important. La bibliothèque centrale dispose d'une seule salle de lecture de 150 places assises, qui est mutualisée pour l'ensemble des usagers. Cette salle, mal climatisée est presque toujours occupée par les étudiants de licence, au détriment des enseignants-chercheurs, qui malheureusement n'y trouvent pas un cadre propice pour la lecture et la recherche. Les autres petites bibliothèques sont à l'image de la bibliothèque centrale. Leurs espaces documentaires sont exigus et inadaptés pour les chercheurs. En plus, de la documentation disponible qui est presque constituée que de manuels pour les étudiants de licence et de master. La documentation pour les doctorants et chercheurs est quasi absente. Les abonnements à ScienceDirect, Scopus et Cairn n'ont pas pu résoudre cette insuffisance documentaire. En effet, l'accès à ces bases de données est très souvent perturbé par des coupures fréquentes du réseau internet. Aussi, plusieurs enseignants ne disposent pas de bureaux à l'Université pour pouvoir se connecter aux bases de données afin de bénéficier de l'abonnement du MESRI.

Comme on le voit, les différentes solutions offertes par l'Université ne permettent pas aux enseignants-chercheurs d'accéder à une documentation pour leurs activités d'enseignement et de recherche. Face à l'obligation qu'ils ont de se documenter pour enseigner et publier, on

peut naturellement se poser la question de savoir quels outils, sources ou infrastructures utilisent-ils pour faire de la recherche ? Peut-être exploitent-ils les ressources documentaires en libre accès sur le Web ?

**DEUXIEME PARTIE :**  
**LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

# **CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE**

## **1. Définition des concepts**

La bonne compréhension des pratiques info-communicationnelles des chercheurs envers le libre accès nécessite la définition d'un certain nombre de concepts parmi lesquels : le libre accès, l'information scientifique et technique et le comportement documentaire.

### **1.1. Libre accès**

L'histoire du mouvement du libre accès est liée au développement des technologies de l'information et de la communication qui a engendré un changement de paradigme dans la diffusion de l'information scientifique et technique. Le support papier est de plus en plus remplacé par le numérique dans la communication scientifique. Les bibliothèques prennent dès lors des abonnements aux périodiques électroniques, en lieu et place de l'achat de revues papiers. Ainsi, « à l'abonnement à une revue papier, qui se traduit par la livraison définitive d'un fascicule physique, se substitue un droit temporaire d'accès contrôlé à des documents numériques » (André, 2005). Les bibliothèques sont, par conséquent, presque obligées de maintenir des licences d'abonnement pour assurer une continuité de l'accès aux revues. Face à cette situation, elles se regroupent en consortium pour mieux négocier les prix avec les éditeurs. Ces derniers réagissent par la vente groupée de revues à travers des bases de données, obligeant les bibliothèques à se désabonner auprès des petits éditeurs au profit de quelques grands éditeurs commerciaux, qui créent ainsi un monopole, tirant des revenus exorbitants au détriment des universités et des sociétés savantes.

Des chercheurs et des professionnels de la documentation dénoncent cette situation et prônent le libre accès à l'information scientifique et technique. Ils organisent dès lors des

rencontres pour échanger sur les stratégies de mise en œuvre et les aspects juridiques et technologiques (Lo, 2016). Ces rencontres ont eu lieu respectivement à Budapest en 2001, Bethesda en 2003 et Berlin en 2003, 2004 et 2005. Les déclarations issues de ces rencontres constituent les textes fondamentaux du mouvement du libre accès. C'est certainement la raison pour laquelle, Guédon (2008) fixe la naissance de ce mouvement à 2002, année où l'initiative de Budapest pour l'accès ouvert a été prise. Mais pour d'autres chercheurs, comme Hélène Bosc (2005), ce mouvement est né un peu plus tôt, au début des années 90 avec les initiatives de Paul Ginsparg et Stéphane Harnad (Diop, 2016). En créant ArXiv et Cogprints, respectivement dans le domaine de la physique et de la science cognitive, Ginsparg et Harnad avaient pour objectif de mettre en place des dépôts de prépublication pour assurer une meilleure circulation des publications des chercheurs. Ces premiers dépôts numériques n'avaient donc pas pour but de répondre à la « crise des périodiques scientifiques » (Mounier, 2010).

On peut retenir de ce qui précède que le mouvement du libre accès a commencé au début des années 90, avec l'émergence des TIC, pour booster la circulation de l'information scientifique mais il s'est surtout développé au début des années 2000 avec les réunions de Budapest, Bethesda et Berlin, qui avaient principalement pour objectif de réagir à la crise des périodiques scientifiques.

La rencontre de Budapest organisée en 2001 sous l'égide de l'Open Society Institute (OSI) s'est soldée par une déclaration appelée Budapest Open Access Initiative (BOAI) publiée le 14 février 2002. La BOAI définit le libre accès comme : « le libre accès à la littérature scientifique et sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer (...), ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès à Internet ». Le libre accès se veut ainsi promouvoir une bonne circulation de l'information scientifique

en supprimant les barrières, surtout financières. Pour atteindre ce but deux stratégies sont recommandées : la voie verte et la voie d'orée.

### **1.1.1. La voie verte ou auto-archivage**

La voie verte, également dénommée auto-archivage, consiste pour un auteur, au dépôt de son article dans une archive ouverte obéissant au protocole OAI-PMH<sup>8</sup>. Une archive ouverte est définie par la BOAI comme « un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert, c'est-à-dire sans barrière. Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents fournisseurs de données ». Gandossi (2011) identifie cinq caractéristiques des archives ouvertes :

- un réservoir ou un entrepôt de documents ou d'informations intégrant le protocole OAI-PMH ;
- son contenu doit être des documents scientifiques numériques ;
- son contenu est obligatoirement disponible en ligne via un serveur ou un moteur de recherche ;
- son contenu est disponible gratuitement ;
- ses documents ne sont pas forcément des documents récents.

Dans la pratique, on constate l'existence de deux types d'archives ouvertes. Les archives institutionnelles et les archives disciplinaires. Les premières « sont des dépôts internes, créés par un organisme de recherche pour la valorisation des publications de ses chercheurs » (Diop, 2016) tandis que les secondes sont mises en place pour répondre aux besoins spécifiques d'une

---

<sup>8</sup> Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting est un protocole informatique développé par l'Open Archives Initiative afin d'échanger des métadonnées. Il permet de constituer et de mettre à jour automatiquement des entrepôts centralisés où les métadonnées de sources diverses peuvent être interrogées simultanément

communauté de chercheurs identifiés afin d'améliorer la communication entre ces chercheurs (Gandossi, 2011).

### **1.1.2. La voie dorée**

Elle s'applique à la publication d'articles dans des revues en libre accès, quel que soit leur mode de financement. Plusieurs stratégies sont développées pour assurer le financement de ces revues.

- Le modèle « auteur-payeur » : l'auteur ou son institution d'appartenance paie à l'éditeur pour rendre l'article librement et gratuitement accessible à tout lecteur. Ce modèle même s'il permet au lecteur d'accéder librement et gratuitement aux articles pose souvent problème surtout en ce qui concerne la qualité des articles publiés. En effet, certains éditeurs profitent de ce modèle pour mettre en place des revues soi-disant scientifiques en libre accès. Ces revues, appelées « revues prédatrices » accordent peu d'importance à la qualité scientifique des articles, en négligeant les rigueurs de l'évaluation par les pairs. Elles ne sont plutôt intéressées que par les gains engendrés par les frais payés par les auteurs. Par ailleurs, ce modèle n'est pas très adapté pour les pays sous-développés où les chercheurs et les institutions de recherche ne disposent pas souvent de moyens financiers pour payer les frais de publication des articles (Hachani, 2016).

- Le modèle hybride : il fait exister deux types d'articles dans une revue. Les articles dont les auteurs ont payé la publication en libre accès et ceux dont les auteurs n'ont pas payé et qui sont donc en abonnement. Ce modèle profite plus aux éditeurs et ne garantit pas un libre accès aux articles. En effet, il permet à la revue de faire financer deux fois un article, par le biais de l'abonnement, d'une part et d'autre part, par les frais payés par l'auteur pour la publication de ce même article.



- Le modèle « sponsor payeur » : Dans ce modèle, le financement de la revue est pris en charge par une société savante, une fondation ou une institution. Les articles de ces revues sont totalement en libre accès. Cependant, certains sponsors pourraient essayer dans certains cas d’orienter ou influencer les travaux et les résultats des recherches.

Les modèles « auteur-payeur » et « sponsor payeur » sont opposés au modèle traditionnel « lecteur-payeur » qui est contraire aux principes du libre accès. Néanmoins, avec le développement du libre accès, ce modèle traditionnel est de plus en plus dilué avec des options qui sont proposées aux lecteurs. Des options freemium avec un accès libre et gratuit et des options premium qui offrent des services supplémentaires payants aux lecteurs.

## **1.2. Information Scientifique et Technique**

L’Information scientifique et technique est le produit des activités de recherche menées dans les universités, les centres de recherche, les industries, les laboratoires de recherches, etc. Elle est constituée principalement par des articles, thèses, mémoires, rapports, communication, brevets, livres, qui sont collectés et diffusés pour répondre aux besoins des chercheurs, enseignants, étudiants et autres professionnels. Ainsi, elle est définie par le dictionnaire de l’ENSSIB comme : « l’ensemble des informations nécessaires aux professionnels de la recherche, de l’enseignement, de l’industrie et de l’économie, quelle que soit la discipline concernée ». L’IST est donc liée à la recherche et au développement. Elle est un intrant et un produit de la recherche et du développement technologique. Elle est la source de toutes recherches et met à disposition ses résultats, dont l’application au développement est une condition nécessaire à la croissance économique. Dès lors, le Ministère français de l’enseignement supérieur de la recherche et de l’innovation définit l’IST comme « l’ensemble des informations produites par la recherche et nécessaires à l’activité scientifique comme à l’industrie ».

L'information scientifique et technique recouvre plusieurs secteurs d'activité et concerne plusieurs acteurs : auteurs, éditeurs, producteurs et gestionnaires de bases de données, documentalistes, bibliothécaires, sans oublier les consommateurs de l'IST, qui sont les chercheurs, les enseignants, les étudiants, les ingénieurs, etc. Elle constitue de ce fait une activité économique et un enjeu majeur pour l'ensemble de la communauté scientifique, surtout avec le développement des technologies de l'information et de la communication. Le développement d'Internet, depuis les années 90, a bouleversé le mode de production et de diffusion de l'IST. Ainsi pour Schöpfel (2011) « en quelques années, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont modifié le paysage de l'information scientifique et technique en profondeur. Toute la chaîne de valeur de la communication scientifique est concernée, depuis la production et la diffusion de l'information jusqu'à l'acquisition et la consommation des produits et services ». Ces mutations ont engendré de nouvelles problématiques, notamment dans les modalités de diffusion et d'acquisition de l'IST. Presque toute l'information scientifique et technique est maintenant disponible sur le Web. Pour Jérôme (2014) « 90% de l'ensemble des revues scientifiques sont désormais accessibles en ligne ». Cette disponibilité de l'IST sur le web pourrait faciliter grandement l'accès à l'information scientifique et technique, en raison de l'universalité du web. Ce qui serait une aubaine pour les enseignants-chercheurs mais c'est sans compter avec la boulimie financière des éditeurs. Ces derniers ont mis en place des bases de données et des stratégies marketing pour vendre l'IST à des prix élevés. Ainsi, selon Jérôme (2014), « les prix prohibitifs sont un frein à la circulation de l'information scientifique, indispensable au travail des chercheurs ». Devant cette situation, divers acteurs ont pris des initiatives pour apporter des solutions à la cherté de l'information scientifique et technique. Ils développent des idées et définissent des stratégies pour promouvoir un accès libre et gratuit aux publications scientifiques.

### **1.3. Comportement documentaire**

Les nombreux concepts utilisés pour parler de la relation entre l'information et l'utilisateur montrent l'importance de cette relation en science de l'information. Dans la littérature, plusieurs concepts évoquent cette relation : comportement documentaire, habitude documentaire, comportement informationnel, pratique informationnelle, etc. Même s'il existe des nuances entre ces concepts, ils s'intéressent tous aux attitudes des usagers envers un dispositif d'accès à l'information. Ainsi, Gardiès et al. (2017) définissent le comportement documentaire comme « l'ensemble des réactions d'un lecteur qui sont réellement observables ». Ces réactions impliquent différentes activités, notamment la recherche, l'accès, l'utilisation et la communication de l'information (Chaudiron et Sow, 2017).

## **2. La revue de la littérature**

Bien que récent, le concept de libre accès a donné une littérature assez fournie. Les références sont souvent des articles, des mémoires et thèses, qui pour l'essentiel sont disponibles en libre accès. Les livres sont moins nombreux.

En 2001, dans une communication intitulée « À l'ombre d'Oldenburg : Bibliothécaires, chercheurs scientifiques, maisons d'édition et le contrôle des publications scientifiques », Jean Claude Guédon abordait l'historique de la communication scientifique et les péripéties qui ont abouti à ce que nous appelons aujourd'hui le libre accès. Pour Guédon (2001), c'est avec l'apparition du Science Citation Index<sup>9</sup> dans les années 60 que les possibilités pour évaluer l'impact d'un article sont très vite apparues. On commença alors à classer les revues selon leur

---

<sup>9</sup> Science Citation Index est un indice de citation créé par Eugene Garfield et réalisé depuis 1964 par l'Institute for Scientific Information. Il est maintenant détenu par Clarivate Analytics. Le SCI permet d'identifier la chaîne de citations et la fréquence de celles-ci.

facteur-impact<sup>10</sup>, ce qui donne naissance aux « revues de références ». Dès lors, « L'identification des revues de références et leur classement selon un ordre hiérarchique en fonction de leur facteur-impact mesuré ne laissa guère d'autre choix aux chercheurs, et en particulier aux meilleurs d'entre eux, que de publier dans les revues les mieux cotées». L'explosion des études universitaires après la seconde guerre mondiale entraîne une croissance impressionnante des bibliothèques qui deviennent de grands acheteurs de documents scientifiques. Les potentialités économiques des revues de références devinrent rapidement un marché lucratif. À partir de ce moment, il ne restait plus aux éditeurs commerciaux qu'à se saisir de cette opportunité. Pour maintenir et asseoir leur présence dans ce secteur, qui jusque-là était contrôlé par les sociétés savantes, les éditeurs commerciaux développent des alliances avec des scientifiques de renom, que Guédon appelle les « gardiens du temple », pour assurer le rôle de rédacteur en chef. Cette alliance entre les scientifiques « gardiens du temple » et les éditeurs commerciaux donne une légitimité à ces derniers aux yeux des auteurs. À partir de ce moment, et surtout, avec les facilités offertes par l'avènement des technologies de l'information et de la communication, les grands éditeurs commerciaux contrôlèrent totalement le marché, rachetant les maisons d'édition de sociétés savantes et tirant des revenus importants au détriment bien sûr des bibliothèques, des universités et des organismes publics de financement de la recherche. On assiste, Dès lors, à ce que Guédon appela « la crise des périodiques ».

Les éditeurs commerciaux mirent en place des bases de données pour commercialiser les articles à des prix élevés. Les bibliothèques confrontées à des difficultés budgétaires pour payer des abonnements et ainsi pouvoir répondre correctement aux besoins de leurs usagers,

---

<sup>10</sup> Le facteur-impact est une forme de mesure standardisée, introduite par l'*Institute of Scientific Information (ISI)*. Il est calculé en divisant le nombre de citations dont une revue fait l'objet au cours d'une année pour des articles publiés au cours des deux années précédentes par le nombre d'articles publiés au cours de ces deux années

tentèrent de réagir. D'abord en 1998 avec l'initiative SPARC mise en place par l'Association des bibliothèques de recherche américaines et qui avait pour but de soutenir la création de revues qui entrèrent en « compétition frontale avec les grandes et onéreuses revues des grandes maisons d'édition ». L'initiative SPARC même si elle a contribué à faire baisser les prix de quelques revues, n'a pas pu apporter une solution à la crise des périodiques. Les bibliothèques ont ensuite essayé de se regrouper en consortium pour avoir plus de force dans les négociations des abonnements. On assiste à la naissance de consortiums qui permettent ainsi aux bibliothèques de mutualiser leurs ressources et pouvoir tant bien que mal prendre des abonnements à des revues dans les bases de données des éditeurs commerciaux. Pour contrecarrer cette mutualisation et continuer encore à faire plus de profits, les éditeurs comme Elsevier utilisent un subterfuge que Guédon appelle le « Big Deal ». Il s'agit, après l'abonnement du consortium, de venir voir individuellement des bibliothèques pour leur proposer des abonnements complémentaires à des prix négociés avec chaque institution. Les bibliothèques dans le souci de satisfaire les besoins des usagers, de plus en plus exigeants, souscrivent à ces abonnements au détriment de l'achat de revues à de petites maisons d'éditions, appartenant souvent à des sociétés savantes.

C'est dans ce contexte de crise des périodiques accentuée par « le Big deal » que Paul Ginsparg a pris l'initiative en 1991 de mettre en place un serveur de documents dans le domaine de la physique, appelé ArXiv. Il invita ses collègues physiciens à y déposer leurs travaux. L'initiative de Ginsparg eut rapidement beaucoup de succès et commença à inspirer des chercheurs dans d'autres domaines jusqu'à ce que le besoin d'une action fédérative se fasse sentir. Cette communication de Guédon est importante car permettant de comprendre les faits et les événements qui ont conduit au mouvement vers le libre accès.

Francis André (2005) dans un ouvrage intitulé « libre accès aux savoirs » publié chez Futuribles, semble poursuivre le travail de Guédon abordé plus haut. En effet, après un rappel historique sur la communication scientifique, André évoque les précurseurs, les réunions et les textes fondateurs du mouvement en faveur du libre accès. L'auteur rappelle le travail important de Stevan Harnard, qui dans les années 90 met en place des revues en libre accès et crée Cogprints, une archive de publications en sciences cognitives.

Les réalisations importantes de Ginspard et Harnard vont inspirer d'autres chercheurs comme Harold Varmus, prix Nobel de médecine en 1989 et alors directeur des National Institutes of Health (NIH), aux États-Unis. Ce dernier avec quelques chercheurs en biologie lance une pétition dénommée Public Library of Science (PLOS), « demandant aux éditeurs de rendre publics les résultats publiés dans leurs revues six mois après la date de publication ». Les chercheurs signataires de la pétition s'engageaient à ne publier que dans des revues se conformant à ce principe. L'initiative PLoS même si elle n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés, a favorisé une prise de conscience des chercheurs sur les possibilités de publier en libre accès. Ainsi, très rapidement les initiateurs de PLoS se sont tournés vers « les publications en libre accès en lançant deux revues de prestige : PLoS Biology et PLoS Medicine ».

L'auteur aborde ensuite les déclarations faites lors des rencontres tenues respectivement à Budapest, Bethesda et Berlin entre 2002 et 2005. L'initiative de Budapest recommande deux stratégies concourant au libre accès : L'auto-archivage et la création de revues en libre accès. La déclaration de Bethesda définit le libre accès et précise le rôle des différents acteurs du mouvement. Jusque-là, le mouvement n'est porté que par des scientifiques. C'est en 2003 qu'on commence à noter un engagement d'institutions scientifiques européennes (CNRS, ISERM, Institut Pasteur, CERN, etc.) à promouvoir le libre accès, à travers la déclaration de Berlin. Par la suite, diverses organisations et organismes comme le Sommet Mondial sur la Société de

l'Information et l'OCDE ont pris des initiatives pour soutenir le mouvement en faveur du libre accès.

Les plaidoyers des chercheurs, des bibliothécaires et des institutions de recherche commencèrent alors à convaincre des États d'Europe et d'Amérique du Nord qui prennent des dispositions législatives pour soutenir et encourager le libre accès. Des universités et des agences de financement de la recherche imposent le dépôt obligatoire des publications dans des archives ouvertes ou encouragent la création de revues en libre accès. Dès lors, des réalisations concrètes dans le domaine du libre accès sont notées en Europe et même en Amérique du Sud. Comme exemple, nous pouvons citer HAL en France, ORBI en Belgique et SciELO au Brésil. À partir de ce moment, plusieurs chercheurs commencèrent à boycotter les revues payantes au profit des revues en libre accès. Cette situation inquiète les éditeurs commerciaux qui ne tarderont pas à réagir.

Dans un article intitulé « Main basse sur la science publique : Le « coût de génie » de l'édition scientifique privée », une équipe de chercheurs de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), analyse les différentes actions menées par les éditeurs pour déstabiliser la dynamique du libre accès. En 2011, sous lobbying de l'Association of American Publishers et la Copyright Alliance, un projet de loi appelé Research Works Act a été introduit à la Chambre des représentants des États-Unis par des élus républicains et démocrates. Ce projet visait à briser la politique de la NIH, en interdisant le libre accès aux publications scientifiques financées par l'État américain. Grâce à une forte mobilisation des chercheurs et professionnels de l'information, le Research Works Act est finalement retiré. Plus récemment en 2013, un procès a été intenté contre Aaron Swartz aux USA, pour avoir rendu l'accès libre à des publications, en craquant le site d'archivage d'articles scientifiques JSTOR. Pour ces faits, il sera arrêté et accusé de forfaiture par le procureur des États-Unis, « lui faisant encourir une

peine pouvant atteindre 35 ans de prison et 1 million de dollars d'amende. Devant cette perspective, Aaron Swartz s'est suicidé, à l'âge de 26 ans ». Ces faits au lieu de ralentir le mouvement en faveur du libre accès, l'ont au contraire popularisé au-delà des cercles académiques, poussant de grandes institutions comme la Commission européenne et le gouvernement fédéral des États-Unis à faire des recommandations en faveur du libre accès. Pour autant, malgré les importants soutiens à ce vaste mouvement, on constate qu'il rencontre encore aujourd'hui de puissantes oppositions au sein même de la communauté des chercheurs.

Dans un article intitulé « Accès libre, archives ouvertes et États-nations : les stratégies du possible », Jean Claude Guédon analyse les réticences de certains chercheurs à adopter le libre accès. Pour lui, les scientifiques cherchent la visibilité, la notoriété et le prestige. S'il est indéniable que le libre accès offre une visibilité aux auteurs, avec une large diffusion des résultats de recherche sur le web, force est de constater qu'il se heurte encore aujourd'hui à l'autorité mais surtout au prestige. En effet, « les chercheurs veulent se distinguer et la qualité de leurs travaux sera d'autant mieux et plus aisément reconnue qu'ils apparaîtront dans une revue respectée, voire admirée ». Or, les revues dites prestigieuses sont actuellement encore celles disposant d'un fort facteur d'impact parce que incluses dans les listes du Web of Science. Ce qui n'est pas le cas pour la grande majorité des revues en libre accès. Toutefois, certaines plateformes de revues en libre accès comme PLoS, BioMed Central, Hindawi et SciELO commencent à prendre conscience de l'importance du prestige et de la notoriété dans la publication scientifique et mettent en place des stratégies pour améliorer le facteur d'impact de leurs revues. Les autres plateformes doivent faire de même afin que les revues en libre accès puissent avoir le prestige nécessaire pour attirer les auteurs susceptibles de renforcer ce statut.

L'absence de prestige est beaucoup plus constatée dans les archives ouvertes. Les responsables des dépôts institutionnels ont longtemps priorisé la visibilité au détriment de



l'autorité et du prestige. En effet, les archives ouvertes sont souvent utilisés dans les établissements comme un outil de divulgation des documents produits. Ainsi, à côté des publications universitaires de qualité, validés, on retrouve souvent des documents administratifs qui n'ont souvent aucune utilité pour la recherche. En plus, les publications académiques déposées sont souvent des documents incomplets ne correspondant pas à la version complète, validée par les pairs et publiée dans une revue. Dès lors, pour Guédon, les acteurs du libre accès doivent mettre en place des stratégies pour améliorer le prestige des archives ouvertes. D'une part, en veillant sur la qualité des dépôts et d'autre part, en mettant en place des stratégies pour quantifier la valeur symbolique des publications. L'auteur propose de nouvelles métriques - nombre de téléchargement, temps de consultation, etc. - et de nouvelles procédures d'évaluation comme celles développées en Hollande par le projet Cream of Science.

Toutes les publications analysées plus haut traitent du libre accès en Amérique et en Europe. Cela s'explique en effet par le fait que le mouvement en faveur du libre accès est né et s'est développé dans ces deux continents avant de devenir un mouvement universel. Alors qu'en est-il actuellement de l'Afrique et plus particulièrement du Sénégal ?

Une recherche dans les deux répertoires internationaux de dépôts institutionnels, OpenDOAR et ROAR, montre qu'il existe actuellement trois archives ouvertes en Afrique francophone subsaharienne, contre 130 dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Presque toutes les archives ouvertes africaines sont dans des pays anglophones principalement en Afrique du Sud et au Kenya. Dans un article intitulé « Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne », Piron et al. (2017) tentent d'analyser les obstacles au développement du libre accès en Afrique subsaharienne francophone malgré les initiatives prises çà et là par divers acteurs. Dans le domaine des revues en libre accès, Piron et al. (2017) évoquent le portail de revues en ligne pluridisciplinaire développé par le Conseil Africain et Malgache pour

Enseignement Supérieur (CAMES), une trentaine de revues disponibles sur le portail Africain Journals Online et plusieurs autres titres de revues repérés sur la plateforme HathiTrust. À ces initiatives dans le domaine des revues en libre accès on peut ajouter les tentatives notées dans la mise en place d'archives ouvertes. Piron et al. citent le travail fait par le CERDOTOLA pour la numérisation et la mise en ligne des thèses et mémoires en Afrique centrale. Ils évoquent également de projet SIST, qui était soutenu par la coopération française, la plateforme BEEP de l'IRD et Hal AUF, qui est le fruit d'une collaboration entre l'AUF et des universités francophone d'Afrique. Le CAMES dispose aussi d'une bibliothèque numérique qui contient 4 000 thèses et mémoires disponibles en texte intégral. Toutes ces initiatives n'ont malheureusement pas donné les résultats attendus. En effet, plusieurs revues disponibles dans les portails et plateformes évoqués plus haut sont devenues inactives. Les thèses et mémoires numérisés par CERDOTOLA ne sont toujours pas mis en ligne. Le projet SIST n'existe plus et plusieurs de ses collections sont inaccessibles. La plateforme BEEP n'est plus régulièrement alimentée et Hal AUF donne accès principalement à des travaux réalisés dans les universités et centres de recherche des pays du Nord.

Comme on peut le constater, la situation du libre accès n'est pas encore très reluisante en Afrique subsaharienne francophone malgré la visibilité qu'il peut offrir aux chercheurs. Quels sont donc les obstacles au développement du libre accès dans cette partie de l'Afrique ? Piron et al. (2017) identifient plusieurs freins au développement du libre accès en Afrique subsaharienne francophone. D'abord, les auteurs évoquent la fracture numérique. En effet, l'accès à Internet reste encore un problème en Afrique subsaharienne francophone. Même dans les universités et instituts de recherche on note des difficultés d'accès à Internet. La connexion internet est souvent lente, sporadique avec une faible bande passante. À cela s'ajoute « la faible

littératie numérique<sup>11</sup> de la plupart des universitaires » d’Afrique subsaharienne francophone. Les habilités et les capacités d’utilisation des outils et applications numériques des chercheurs sont encore faibles. Dès lors, avec l’insuffisance des revenus financières, plusieurs chercheurs sont encore attachés à la publication de livre en format papier, qui contrairement aux articles, surtout numériques, peut générer des revenus tirés de la vente des exemplaires. Piron et al. (2017) considèrent ensuite l’insuffisance en ressources aussi bien humaines, financières et matérielles des bibliothèques universitaires comme un obstacle majeur au libre accès. En effet, la faiblesse de la connexion internet dans les bibliothèques et l’insuffisance des personnels formés surtout dans le domaine du libre accès ne favorisent pas la mise en place d’archives ouvertes dans les universités. Enfin, Piron et al. Identifie la barrière linguistique comme un obstacle majeur au libre accès en Afrique francophone. La communication scientifique mondiale est dominée par l’anglais qui est rarement usité par les étudiants et chercheurs. Les textes en anglais, même s’ils sont en libre accès, tendent à les rebuter.

Les travaux sur les comportements informationnels des chercheurs sont assez nombreux. À la bibliothèque de l’EBAD nous avons consulté plusieurs mémoires sur ce sujet. Par contre, des études spécifiques sur les comportements informationnels de chercheurs, surtout africains, envers le libre accès sont moins nombreuses. Néanmoins, nous avons pu consulter l’article de Boulakbech et al. (2016) intitulé « attitudes du chercheur tunisien en médecine envers le libre accès à l’IST ». Dans cette étude, les auteurs montrent que les chercheurs tunisiens ne sont pas bien informés sur le libre accès. Par conséquent, « les concepts clés du libre accès sont méconnus pour la majorité des médecins-chercheurs, ainsi que ses enjeux et

---

<sup>11</sup> L’aptitude à comprendre et à utiliser internet, des outils numériques et des technologies de l’information

potentialités ». Boulakbech et al. concluent en soulignant qu'avec une bonne sensibilisation, les chercheurs tunisiens pourraient adopter le libre accès pour leurs publications.

## **CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE**

### **1. La démarche méthodologique**

Notre champ d'étude est l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Les investigations ont concerné essentiellement le personnel enseignant et de recherche. Pour la collecte des données auprès des enseignants, un questionnaire a été élaboré et un échantillon représentatif des différentes disciplines enseignées à l'UASZ est défini. Pour mieux cerner la politique documentaire de l'Université et recueillir suffisamment d'informations sur le personnel enseignant et de recherche, des entretiens ont été menés auprès du Recteur et du Directeur des ressources humaines.

Concernant la documentation, beaucoup d'investigations ont été faites sur le web. En effet, plusieurs publications sur le libre accès sont disponibles en texte intégral dans les archives ouvertes. Des bases de données et bibliothèques numériques ont été exploitées. Les investigations documentaires ont concerné également les bibliothèques, notamment celles de l'UCAD et de l'EBAD.

### **2. L'échantillonnage**

Une grande diversité de disciplines est enseignée dans les 17 départements de l'Université. Ces dernières vont de la littérature aux mathématiques en passant par l'économie, la géographie et la médecine. Dès lors, pour bien analyser les comportements documentaires des enseignants de l'UASZ envers le libre accès, il faut interroger des enseignants de toutes les disciplines. En effet, le libre accès n'est pas adopté de la même manière dans toutes les matières. Des études ont montré que les enseignants des filières scientifiques, notamment la physique,

connaissent plus le libre accès que ceux des filières littéraires (Bibard, 2016 ; Mkadmi et al, 2010). Sachant que nous ne pouvons interroger tous les enseignants, nous avons opté pour un échantillonnage stratifié pour pouvoir questionner un échantillon d'enseignants provenant de tous les départements. Le nombre d'enseignants par département étant presque égal, nous avons choisi de questionner trois enseignants par département, dont un professeur, si le département en dispose, et un maître de conférences. Au total, notre échantillon sera constitué de 51 enseignants de toutes les disciplines et de tous les grades. Ce qui représente globalement 40 % de l'ensemble du personnel enseignant et de recherche de l'UASZ.

### **3. Les techniques de production de données**

Trois types de technique ont été utilisés pour recueillir les informations : le questionnaire, les entretiens et l'analyse documentaire.

#### **3.1. La conception et mise en place du questionnaire**

Le questionnaire est conçu avec l'outil Google Forms. Il comporte trois grandes parties. La première partie concerne le profil de l'enseignant avec des questions portant sur le sexe, l'âge, le grade et l'UFR d'attache. La deuxième partie aborde les publications des enseignants de l'UASZ et l'utilisation qu'ils font des centres de ressources et de la documentation numérique payante. Enfin, la troisième partie concerne l'attitude des enseignants envers le libre accès.

Avant la diffusion du questionnaire, il a été testé auprès de trois enseignants-chercheurs. Ce test nous a permis de constater que la première mouture était très longue avec des questions qui n'étaient pas pertinentes pour notre étude. Dès lors, certaines questions ont été supprimées et d'autres fusionnées.

Une fois le questionnaire stabilisé, il a été envoyé par email via Google Forms à l'échantillon d'enseignants préalablement identifié, à savoir trois enseignants par département. Une semaine après l'envoi du questionnaire, nous avons reçu 31 réponses sur les 51 attendues. Des e-mails de relance ont été renvoyés aux enseignants qui n'avaient pas répondu. En plus des e-mails, nous nous sommes déplacés dans les bureaux pour rencontrer certains qui avaient oubliés de répondre ou qui n'avaient pas prêté attention à notre questionnaire au niveau de leur boîte de réception. Le téléphone a aussi été utilisé pour contacter les enseignants dont les bureaux sont hors de l'Université.

### **3.2. Les entretiens**

Pour recueillir les informations sur le nombre d'enseignants, leurs grades et leurs répartitions au niveau des départements, nous avons interviewé le directeur des ressources humaines. Ce dernier a non seulement répondu à nos questions, mais nous a aussi fourni des documents pour compléter nos informations.

Après le Directeur des ressources humaines, nous avons eu un entretien avec le Recteur. L'objectif de cette rencontre était de mieux comprendre la politique documentaire de l'Université, surtout en ce qui concerne le libre accès. Cette rencontre nous a permis de savoir que les autorités de l'Université connaissent le libre accès et sont tout à fait favorables à la création d'un dépôt institutionnel.

Pour ces entretiens, nous n'avons pas élaboré de guide. Pour recueillir des informations pertinentes, il nous a semblé plus utile d'aller discuter directement et librement avec ces autorités.

### **3.3. L'analyse documentaire**

Lors des entretiens, nous avons pu collecter des documents sur le personnel enseignant et de recherche. La lecture du plan stratégique et du contrat de performance de l'Université nous

a permis de comprendre la politique et les stratégies de l'UASZ pour améliorer le secteur de la documentation, mais aussi l'importance de mettre en place un dépôt institutionnel pour une plus grande visibilité de la production scientifique. Les rapports d'activités des différentes directions nous ont permis de recueillir des données pertinentes sur le dispositif documentaire et informationnel.

Les recherches faites sur le web, notamment au niveau des archives ouvertes, nous ont permis de collecter et d'exploiter un nombre important de documents, surtout des articles et des thèses sur notre thème de recherche. Aussi, plusieurs mémoires d'étudiants de l'EBAD sur la thématique des pratiques informationnelles ont été exploités. Des dictionnaires et encyclopédies spécialisés ainsi que des ouvrages dans le domaine des sciences de l'information ont été consultés.

L'exploitation de tous ces documents a permis de fournir des données justes et fiables sur les enseignants permettant ainsi de réaliser un bon échantillonnage, mais aussi d'étayer les différents aspects visés par l'étude.

#### **4. La politique du terrain et la stratégie d'analyse**

Le questionnaire a été soumis le 15 juin 2018. Après plusieurs relances et même des déplacements vers certains enseignants, nous avons pu avoir les 51 réponses deux mois après, c'est-à-dire vers le 15 août 2018. Pour le traitement des réponses, nous avons utilisé Google Forms. Cette application donne automatiquement des statistiques de réponses sous forme de pourcentage, pour les questions fermées. En plus, il fournit des graphiques permettant d'avoir une plus grande lisibilité des réponses. Concernant les questions ouvertes, les réponses sont répertoriées et listées en dessous de la question concernée permettant une lecture et une analyse assez rapide.



Les entretiens ont eu lieu dans la première quinzaine du mois de mai 2018. Pour ce qui est de la recherche documentaire, nous avons mis à profit deux séjours à Dakar pour aller à la bibliothèque de l'EBAD et celle de l'UCAD. Le reste des investigations documentaires est fait sur place au niveau de la bibliothèque centrale de l'UASZ et sur le web.

**TROISIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS,**  
**VERIFICATION DES HYPOTHESES**  
**ET RECOMMANDATIONS**

# **CHAPITRE 1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE**

Ce chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de notre enquête qui porte sur les éléments suivants :

- le profil des enseignants-chercheurs ;
- les publications et la documentation des enseignants-chercheurs ;
- les connaissances et usages du libre accès ;
- les motivations à utiliser le libre accès ;
- les obstacles à l'utilisation du libre accès par ces mêmes enseignants-chercheurs.

Pour plus d'efficacité, nous avons opté de faire l'analyse en même temps que la présentation des résultats.

## **1. Profil, publications et documentation des enseignants-chercheurs**

### **1.1. Profil des enseignants-chercheurs**

#### **1.1.1. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur sexe**

Sur les 51 enseignants-chercheurs enquêtés, 48 sont des hommes contre 3 femmes. Ce résultat montre effectivement que le nombre d'hommes est très largement supérieur au nombre de femmes à l'UASZ. Les statistiques de la Direction des Ressources humaines confirment ce résultat. En effet, sur les 128 enseignants-chercheurs, 10 uniquement sont des femmes.

<b>Sexe</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Masculin	48	94 %
Féminin	3	6 %
Total	51	100 %

Tableau 1 : répartition des enseignants-chercheurs selon leur sexe.

### 1.1.2. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur âge

Les résultats montrent que les enseignants-chercheurs de l'UASZ sont relativement jeunes. 65 % ont entre 36 et 45 ans. Ceci s'explique par la jeunesse de l'Université qui vient juste de fêter ses 10 ans d'existence. La plupart des enseignants recrutés depuis la naissance de l'UASZ sont soit des doctorants ou de jeunes docteurs, âgés d'environ 30 ans, qui y débent souvent leurs carrières professionnelles. Cependant, quelques enseignants-chercheurs sont entrés à l'Université avec un âge beaucoup plus avancés. Il s'agit notamment des enseignants originaires de la région de Ziguinchor, qui ont préféré démissionner de l'UCAD ou de l'UGB pour rejoindre la nouvelle université. C'est ce qui explique, par conséquent, le nombre relativement important d'enseignants-chercheurs (35 %) âgés de 46 à 55 ans.

Âge	Effectif	Pourcentage
Entre 25 et 35 ans	00	00 %
Entre 36 et 45 ans	33	65 %
Entre 46 et 55 ans	18	35 %
Entre 56 et 65 ans	00	00 %
Total	51	100 %

Tableau 2 : répartition des enseignants selon leur âge

### 1.1.3. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur grade

Cette répartition des enseignants selon leur grade – 13 % pour les professeurs et 87 % pour les maîtres de conférences - confirme l'analyse que nous avons faite plus haut dans la partie concernant l'âge des enseignants. En effet, la grande majorité des enseignants-chercheurs étant recrutée avec le grade de docteur dans les dix dernières années, beaucoup d'entre eux n'ont pas encore atteint le grade de professeur. Les 13 % de professeurs sont constitués essentiellement par des enseignants-chercheurs qui sont venus des autres universités du Sénégal et qui avaient déjà des grades assez élevés, comme nous l'avons dit plus haut.

<b>Grade</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Professeur	7	13 %
Maître de conférences	44	87 %
Total	51	100 %

Tableau 3 : répartition des enseignants selon leur grade

#### **1.1.4. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur UFR**

Notre échantillon était constitué de 3 enseignants-chercheurs par département. Ainsi, ces résultats reflètent le nombre de départements par UFR. En effet, l'UFR ST avec 35 % des effectifs compte aussi le plus grand nombre de départements. Elle en a 6 alors que l'UFR SES en compte 5. Les UFR LASHU et 2S ont chacune 3 départements.

<b>UFR</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
UFR ST	18	35 %
UFR SES	15	29 %
UFR LASHU	09	18 %
UFR 2S	09	18 %
Total	51	100 %

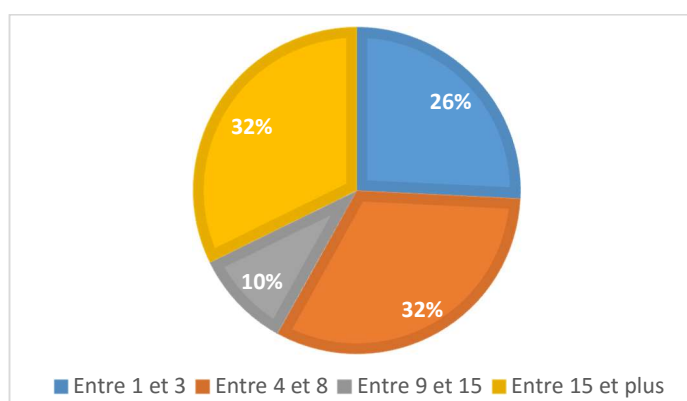
Tableau 4 : répartition des enseignants selon leur UFR

#### **1.2. Publications des enseignants-chercheurs**

Les résultats montrent que le nombre de publications par enseignants-chercheurs est assez important. En effet, 32 % ont publié plus de 15 articles, 10 % entre 9 et 15 articles et 32 % entre 4 et 8. Les 26 % d'enseignants qui ont publié entre 1 et 3 articles s'expliquent par le nombre important de jeunes docteurs recrutés ces trois dernières années. Ces publications sont-elles en libre accès ? L'analyse des résultats des questions portant sur l'usage du libre accès permettra de répondre à cette question.

Plusieurs critères guident les enseignants-chercheurs dans le choix des revues où ils publient leurs articles. Les résultats de l'enquête montrent que les critères les plus importants pour les enseignants sont la notoriété avec 87 %, le facteur d'impact avec 55 % et la rapidité de publication avec 39 %. Le critère « revue en libre accès » est choisi par 4 enseignants. Ce

résultat conforte la thèse développée par Guédon (2008) qui montre l'importance du prestige et de la notoriété dans le choix des revues par les chercheurs. La notoriété de la revue est importante pour les enseignants-chercheurs de l'UASZ. Or, plusieurs études ont montré que les revues en libre accès et les archives ouvertes n'ont pas encore de la notoriété, du point de vue de beaucoup d'enseignants-chercheurs. La question que l'on se pose est donc de savoir si les enseignants de l'UASZ publient en libre accès. Les développements ci-dessous nous permettront de répondre à cette interrogation.



Graphique 1 : nombre d'articles publiés par les enseignants-chercheurs

### 1.3. Fréquentation des centres de ressources

À la question fréquentez-vous la Bibliothèque Centrale de l'UASZ, les réponses suivantes ont été enregistrées : 48 % « jamais », 20 % « annuellement », 26 % « semestriellement », 3 % « mensuellement » et 3 % « hebdomadairement ». Ces Résultats confirment les statistiques de la Bibliothèque Centrale qui montrent qu'elle est très peu fréquentée par les enseignants-chercheurs. Les raisons suivantes ont été données pour expliquer pourquoi ils fréquentent peu ou jamais la bibliothèque : documentation inadaptée, exigüité des locaux, inexistence d'espaces réservés exclusivement aux enseignants, l'utilisation de documents disponibles sur le web et manque de temps. Ces explications corroborent l'analyse que nous avons déjà faite au niveau de la conclusion de la première partie. Toutefois, si les

enseignants-chercheurs fréquentent très peu les bibliothèques de l'UASZ, certainement ils utilisent d'autres institutions documentaires au Sénégal ou ailleurs. Cette hypothèse est confirmée par 52 % des enseignants qui affirment fréquenter d'autres bibliothèques au Sénégal, mais surtout à l'étranger. Au Sénégal, ce sont les institutions documentaires de l'UCAD qui sont les plus citées tandis qu'à l'étranger ce sont les bibliothèques universitaires françaises. La grande majorité des enseignants de l'UASZ a fait ses études à l'UCAD ou dans les universités françaises. Ainsi, plusieurs d'entre eux continuent à fréquenter les institutions documentaires de leurs établissements d'origine. Par ailleurs, plusieurs enseignants mettent à profit les voyages d'études<sup>12</sup> pour se documenter dans les bibliothèques universitaires des pays développés, particulièrement en France.

Cependant, les résultats de l'enquête montrent aussi que plus de 40 % des enseignants-chercheurs ne fréquentent aucune bibliothèque. Dès lors, nous supposons qu'ils utilisent uniquement des documents en ligne, soit des bases de données documentaires payantes ou des documents en libre accès.

#### **1.4. Utilisation des ressources numériques payantes**

Les bases de données ou bibliothèques numériques payantes sont utilisées par 55 % des enseignants-chercheurs. Les bases de données les plus consultées, sont ScienceDirect, qui est largement la plus citée, suivie de Cairn, Scopus, Jstor, IEEE Xplore, Mathscinet, Agricola, Dalloz, etc. La présence de ScienceDirect, Cairn et Scopus parmi les bases de données les plus exploitées, peut s'expliquer par l'abonnement de l'UASZ, via le MESRI, à ces plateformes documentaires. Les autres bases de données sont le plus souvent consultées par le truchement des abonnements des laboratoires de recherche des universités des pays développés, auxquels

---

<sup>12</sup> Dans universités publiques du Sénégal, les enseignants-chercheurs reçoivent tous les deux ans une subvention de leurs universités pour leur permettre d'effectuer des séjours dans d'autres universités pour des études ou des recherches.

les enseignants-chercheurs sont le plus souvent affiliés. En dehors de cette documentation numérique payante, les enseignants-chercheurs consultent-ils d'autres ressources sur le Web, notamment les documents en libre accès ? Aussi, Les 45 % des enseignants-chercheurs qui n'utilisent pas les bases de données payantes consultent-ils les archives ouvertes ?

## **2. Le comportement des enseignants-chercheurs de l'UASZ envers le libre accès à l'IST**

### **2.1. Connaissance et usage du libre accès**

Les résultats montrent que la grande majorité des enseignants connaît le libre accès. En effet, 90 % des enseignants-chercheurs interrogés affirment connaître le libre accès. Ce taux très élevé, qui nous a, à priori, surpris, peut à posteriori, s'expliquer par deux facteurs : la jeunesse de la majorité du personnel enseignant et les voyages d'études, surtout en Europe et en Amérique du Nord. Comme nous l'avons montré plus haut, les enseignants-chercheurs de l'UASZ sont relativement jeunes. Or, il est suffisamment démontré que les jeunes sont plus adeptes du numérique que les personnes plus âgées. Les jeunes enseignants-chercheurs ont souvent une assez bonne « littératie numérique » ainsi qu'une présence active sur le Web. Ils essaient d'exploiter les possibilités qu'offre l'Internet, notamment dans l'accès à l'information scientifique et technique. Dès lors, ils peuvent facilement découvrir des archives ouvertes et avoir des informations sur le libre accès et le mouvement qui le supporte. Par ailleurs, les enseignants bénéficient de voyages d'études et leur destination favorite est l'Europe. Or, le libre accès est bien connu dans les universités du Nord, où les bibliothèques universitaires organisent souvent des journées de sensibilisation et d'information. En plus, la plupart de ces établissements dispose de dépôts institutionnels ou de revues en libre accès. Par conséquent, les enseignants de l'UASZ qui entrent en contact avec les professeurs de ces universités et qui fréquentent leurs bibliothèques et laboratoires finissent aussi par connaître le libre accès. Il est



bien de noter qu'aucune activité d'information et de sensibilisation sur le libre accès n'a été faite à l'UASZ depuis sa création.

### **2.1.1. Connaissance et usage des archives ouvertes**

77 % des enseignants interrogés connaissent les archives ouvertes. Parmi eux 55 % soit 28 sur 51, ont déjà déposé des publications dans une archive ouverte. Les archives ouvertes les plus consultées sont « hal.archives-ouvertes », utilisées par 65 % des répondants, Persée 58 %, Érudit 29 %, tel.archives-ouvertes 26 %, hal.ird 10 %, ArXiv 6 %.

Ces données confirment ce qui a été dit plus haut sur la connaissance du libre accès par les enseignants. Le nombre important d'utilisateurs des archives ouvertes françaises conforte notre affirmation selon laquelle la très grande majorité des enseignants-chercheurs est informée et sensibilisée sur le libre accès lors de leurs voyages d'études dans les universités européennes, surtout françaises.

Ces résultats prouvent, par ailleurs, que la Bibliothèque Centrale est en retard dans la mise en place d'une archive ouverte au sein de l'UASZ, dès lors que la grande majorité des enseignants acceptent le dépôt de leurs travaux dans des archives ouvertes et consultent les documents en libre accès sur le web.

### **2.1.2. Connaissance et usage des revues en libre accès**

90 % des 51 enseignants-chercheurs interrogés connaissent les revues en libre accès. Parmi eux, 65 % ont déjà publié des travaux dans des revues scientifiques en libre accès. 28 enseignants sur 51 considèrent que la qualité des revues en libre accès est élevée contre 3 qui eux pensent que leur qualité est faible. Concernant la visibilité, 36 enseignants considèrent que les revues en libre accès ont une visibilité élevée tandis que 5 seulement pensent le contraire. Pour ce qui concerne la rapidité de publication des articles, les enseignants de manière globale apprécient positivement les revues en libre accès. En effet, 23 d'entre eux pensent que la

rapidité est élevée, 16 considèrent qu'elle est moyenne alors que 2 seulement jugent qu'elle est faible. Enfin, pour ce qui est de la notoriété des revues en libre accès, 10 enseignants pensent qu'elle est faible, voire très faible, tandis que 27 considèrent qu'elle est moyenne, voire élevée.

Quand on évoque les revues en libre accès on pense aussitôt au modèle de financement. Qui paye pour financer la revue ? Nous avons interrogé les enseignants pour savoir s'ils ont payé pour être publié. À cette question, 12 enseignants-chercheurs, soit 23 %, ont répondu par l'affirmative.

Les résultats de l'enquête sus mentionnés montrent que la grande majorité des enseignants-chercheurs de l'UASZ a une bonne connaissance et un bon usage des revues en libre accès. D'ailleurs, ils apprécient même ces revues, surtout du point de vue de la rapidité de publication, de la visibilité et de la qualité. On peut aussi retenir que ces appréciations sur les revues en libre accès corroborent des études menées antérieurement par des chercheurs, qui ont reconnu que le libre accès offre une rapidité dans la publication des articles ainsi qu'une visibilité aux chercheurs. Par contre, plusieurs chercheurs, comme Guédon (2008), considèrent que les revues en libre accès doivent améliorer leur notoriété. Cette position semble ne pas être partagée par plus de la moitié des enseignants-chercheurs interrogés. Par ailleurs, les revues en libre accès intéressent bien les enseignants de l'UASZ si l'on considère aussi le nombre assez important d'enseignants qui ont même payé pour être publiés. Ce paiement des frais demandés aux auteurs par les enseignants de l'UASZ est à notre avis assez surprenant, si l'on sait que l'Université ne subventionne pas la publication des articles et les revenus des enseignants n'étant pas très élevés. Peut-être bénéficient-ils de subventions ou d'autres appuis venant des laboratoires d'affiliation dans les universités du Nord ?

## **2.2. Connaissance du mouvement en faveur du libre accès**

Les enseignants-chercheurs de l'UASZ n'ont pas une bonne connaissance du mouvement en faveur du libre accès. En effet, sur les 51 enseignants interrogés, 20 % seulement connaissent ce mouvement. On peut dire que les enseignants, de manière générale, utilisent le libre accès, mais ne sont pas informés des péripéties qui ont abouti à la mise en place d'archives ouvertes et de revues en libre accès. Aussi, les 10 répondants qui connaissent le mouvement ne sont pas des militants actifs. Cette absence d'adhésion des enseignants-chercheurs de l'UASZ au mouvement en faveur du libre accès est également constatée chez les enseignants des autres universités du Sénégal, en particulier et d'Afrique francophone, en général. Ce constat est confirmé par la revue documentaire qui montre une quasi-absence des chercheurs d'Afrique francophone dans le mouvement. Ce manque d'adhésion des chercheurs de l'UASZ peut être expliqué par un manque de temps et d'informations. Les enseignants sont très pris par les charges d'enseignement et de recherche. Ils font beaucoup d'heures supplémentaires pour pouvoir combler le déficit d'enseignants et assurer un encadrement assez correct des étudiants. Par ailleurs, les professionnels de l'information documentaire de l'UASZ n'ont pas fait des actions de sensibilisation pour les informer sur ce mouvement. Aussi, beaucoup d'enseignants ne sont intéressés que par l'accès aux ressources documentaires, mais pas au mouvement et à sa philosophie.

Ceux qui connaissent le mouvement ont une bonne appréciation de ses idéaux. Dès lors, à la question que pensez-vous de ce mouvement, des réponses positives ont été enregistrées. Le mouvement est considéré par ces enseignants comme une bonne chose, qui est légitime et qui participe à la démocratisation de l'accès au savoir. Par conséquent, certains parmi eux qui connaissent le plus le système de communication scientifique pensent que « les éditeurs commerciaux sont des sangsues qui freinent la diffusion du savoir ».

Les appréciations positives données par les quelques enseignants qui connaissent le mouvement du libre accès montrent qu'un travail de sensibilisation, effectué par des professionnels de l'information documentaire, pourrait faire adhérer beaucoup de chercheurs au mouvement en faveur du libre accès.

### **2.3. Connaissance et usage des licences de publication Créative Commons**

Le droit d'auteur est incontournable lorsque l'on évoque le libre accès. En effet, les articles publiés dans des revues en libre accès et les publications déposées dans les archives ouvertes sont « des œuvres originales et les chercheurs sont donc des auteurs titulaires de droit d'auteur sur leurs créations » (Bernault, 2014). L'exploitation des documents en libre accès doit donc se faire en respectant le droit d'auteur, notamment en garantissant aux créateurs « un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités » (Déclaration de Budapest, 2002). Ainsi, pour assurer le libre accès aux publications et en même temps garantir le droit d'auteur aux chercheurs, les licences libres sont presque incontournables. Parmi ces licences, les Créatives Commons<sup>13</sup> semblent être plus adaptées, et sont par conséquent, les plus connues et les plus utilisées pour mettre des publications en libre accès sur le web. Dès lors, nous avons essayé dans notre étude de jauger le niveau de connaissance de ces licences par les enseignants-chercheurs.

Au vu des résultats, on peut dire que la grande majorité des enseignants ne connaît pas les licences libres Créatives Commons. En effet, 80 % déclarent ne pas connaître ces licences. Ce pourcentage correspond exactement au pourcentage des enseignants-chercheurs ne connaissant pas le mouvement en faveur du libre accès. On peut retenir à ce niveau que les 20 % des enseignants, qui connaissent aussi bien le mouvement que les licences Créatives

---

<sup>13</sup> Les licences Créatives Commons constituent un ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et de distribution d'œuvres. Élaborées par l'organisation Créatives Commons, elles ont été publiées pour la première fois le 16 décembre 2002.

Commons, ont une connaissance assez élevée du libre accès, contrairement aux autres. Parmi les 10 enseignants qui connaissent les licences Créatives Commons, 25 % ont déjà utilisé ces licences. Au vu du nombre de documents déjà publiés en libre accès par les enseignants-chercheurs de l'UASZ, on peut supposer que le nombre d'enseignants ayant utilisé les licences Créatives Commons dépasse de loin ces 25 %. Certainement, quelques-uns utilisent les licences sans le savoir, comme « Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir ».

#### **2.4. Les motivations des enseignants à utiliser le libre accès**

Plusieurs facteurs motivent les enseignants-chercheurs à utiliser le libre accès. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer : la disponibilité des documents en ligne, la gratuité des documents, la qualité des documents, la visibilité, etc. Pour plus de précision dans l'étude, nous allons spécifiquement analyser les motivations des enseignants dans chacune des deux voies du libre accès.

##### **2.4.1. Motivations des enseignants à utiliser la voie verte**

Les trois facteurs qui motivent le plus les enseignants dans l'utilisation des archives ouvertes pour diffuser leurs publications sont : la large diffusion des publications, la visibilité et l'augmentation des citations. Ces résultats confirment les résultats des études déjà menées par Boulakbech et al. (2016) sur les chercheurs tunisiens, qui eux aussi, reconnaissent l'importance des archives ouvertes dans la diffusion des publications et partant la visibilité des chercheurs. Sans aucun doute, les archives ouvertes offrent un avantage important pour la diffusion des résultats de la recherche. Elles réduisent les obstacles à la diffusion des travaux, surtout avec le protocole OAI-PMH<sup>14</sup> qui permet le moissonnage des publications. La large diffusion et la gratuité de l'accès font que les archives ouvertes sont beaucoup exploitées par

---

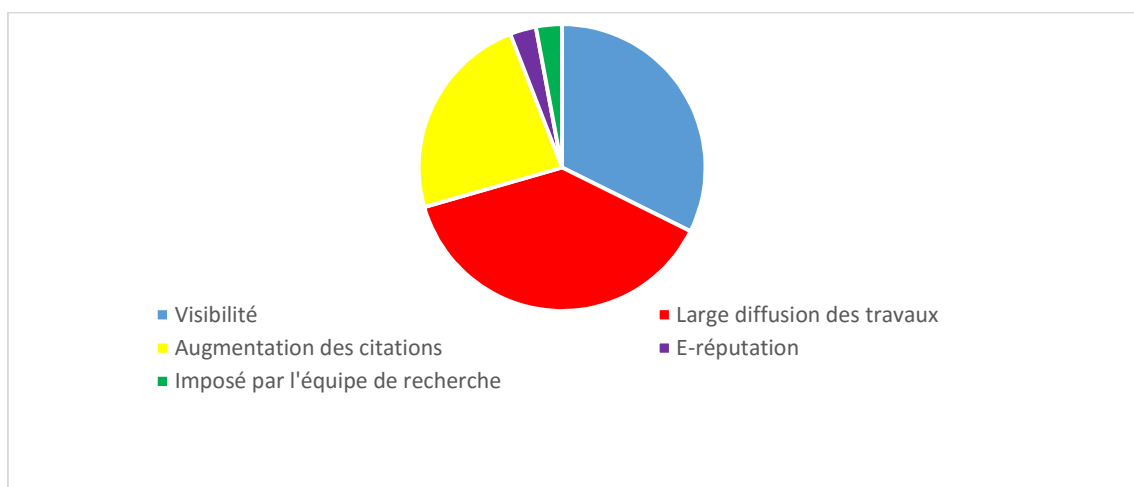
<sup>14</sup> OAI-PMH est un protocole informatique développé par l'Open Archives Initiative afin d'échanger des métadonnées. Il permet de constituer et de mettre à jour automatiquement des entrepôts centralisés où les métadonnées de sources diverses peuvent être interrogées simultanément.

les chercheurs, ce qui contribue inéluctablement à augmenter les citations des travaux qui y sont déposés. Comme tous les chercheurs ont besoin de visibilité et d'être cités par leurs pairs, les archives ouvertes offrent un avantage comparatif important que les professionnels de l'information doivent sérieusement prendre en considération dans les politiques documentaires.

Dans les réponses, quelques enseignants ont indiqué que l'utilisation des archives ouvertes pour la diffusion de leurs publications a été imposée par l'équipe de recherche. Ces affirmations confirment l'obligation de dépôt, qui est aujourd'hui pratiquée par plusieurs universités et institutions de recherche des pays du Nord. Aussi, plusieurs organismes conditionnent leurs financements à l'obligation du dépôt des résultats de recherche dans des archives ouvertes. C'est dire que les chercheurs de l'UASZ et d'Afrique francophone de manière générale doivent être bien informés sur cette nouvelle donne pour pouvoir trouver des financements pour leurs recherches. Les professionnels de l'information, surtout les bibliothécaires universitaires ont un rôle à jouer dans ce cadre.

Pour l'accès à la documentation, 76 % des répondants citent parmi les facteurs qui les motivent à utiliser les archives ouvertes la disponibilité des documents en ligne. Cette grande majorité des enseignants qui mentionne ce facteur est compréhensible si l'on considère la jeunesse du personnel enseignant de l'UASZ. En effet, les jeunes de manière générale et les jeunes chercheurs en particulier, utilisent beaucoup les documents en ligne pour se documenter. La gratuité des documents est aussi largement évoquée parmi les facteurs motivant la consultation des archives ouvertes. Dans un environnement où les ressources documentaires offertes par l'Université sont insuffisantes, l'accès sans frais à des publications scientifiques est sans conteste une aubaine. Enfin, la qualité des documents est mentionnée dans une moindre mesure parmi les facteurs motivants. À ce niveau, les chercheurs sont presque unanimes à

admettre que des efforts doivent être faits pour améliorer la qualité des dépôts dans les archives ouvertes.



Graphique 2 : Les facteurs motivant les enseignants-chercheurs de l'UASZ à utiliser les archives ouvertes

#### 2.4.2. Motivations des enseignants à utiliser la voie dorée

Presque à l'unanimité, les répondants à cette question ont cité la rapidité de la publication et la visibilité comme des avantages des revues en libre accès. Trois enseignants-chercheurs ont aussi mentionné la qualité scientifique et la crédibilité des revues.

L'analyse de ces résultats permet de faire deux constats. Premièrement, elle confirme les études antérieures sur le libre accès qui admettent les avantages comparatifs de la voie dorée au niveau de la rapidité de publication, mais également au niveau de la visibilité des auteurs et de la dissémination des résultats de recherche. Deuxièmement, elle montre l'acceptation de plus en plus importante des revues en libre accès, par les chercheurs, pour y publier leurs travaux. Selon Madl (2016) environ 13 % des publications scientifiques dans le monde sont des publications en libre accès. Ce pourcentage permet de jauger le travail important fait par les tenants de la voie dorée pour garantir la qualité scientifique et la crédibilité des revues en libre accès. Ceci est d'une importance capitale pour attirer les chercheurs de renom, afin de donner

plus de prestige et de notoriété aux revues en libre accès, car comme le souligne Guédon (2008), les scientifiques cherchent la visibilité et le prestige. La visibilité est déjà offerte, il ne reste que le prestige pour assurer un véritable succès à la voie dorée.

## **2.5. Les obstacles à l'utilisation du libre accès**

Plusieurs obstacles ont été énumérés pour expliquer l'usage faible ou nul du libre accès par certains enseignants-chercheurs de l'UASZ. Parmi ces obstacles figurent la crainte du plagiat, l'absence de prestige supposée des revues en libre accès, la méconnaissance et le facteur d'impact jugé faible. Pour plus de précision, nous allons analyser les obstacles dans chacune des deux branches du libre accès.

### **2.5.1. Obstacles à l'utilisation des archives ouvertes**

La crainte du plagiat constitue le premier obstacle pour le dépôt des publications dans les archives ouvertes. Plusieurs enseignants pensent que leurs travaux seront plagiés s'ils les mettent en libre accès sur le web. Or, il est maintenant reconnu que le dépôt dans les archives ouvertes constitue une protection contre le plagiat. En effet, « si une œuvre est mise en accès libre sur le web, il est plus facile de traquer et de trouver une activité de plagiat ultérieure avec des logiciels qui existent actuellement et qui sont conçus spécialement pour cela » (Lo, 2016). Certains enseignants doivent donc être sensibilisés sur cette question. Les professionnels de l'information ont un rôle à jouer à ce niveau pour rassurer la communauté scientifique et même démontrer les avantages du libre accès sur ce sujet.

27 % des répondants considèrent que les archives ouvertes n'ont pas de prestige et c'est cela qui constitue un obstacle pour qu'ils y déposent leurs publications. Il est admis que les scientifiques cherchent la reconnaissance et le prestige. Dès lors, les professionnels de l'information et les acteurs du libre accès doivent fortement travailler, pour ne mettre en ligne que des travaux dont la qualité scientifique est jugée acceptable après une phase de validation.

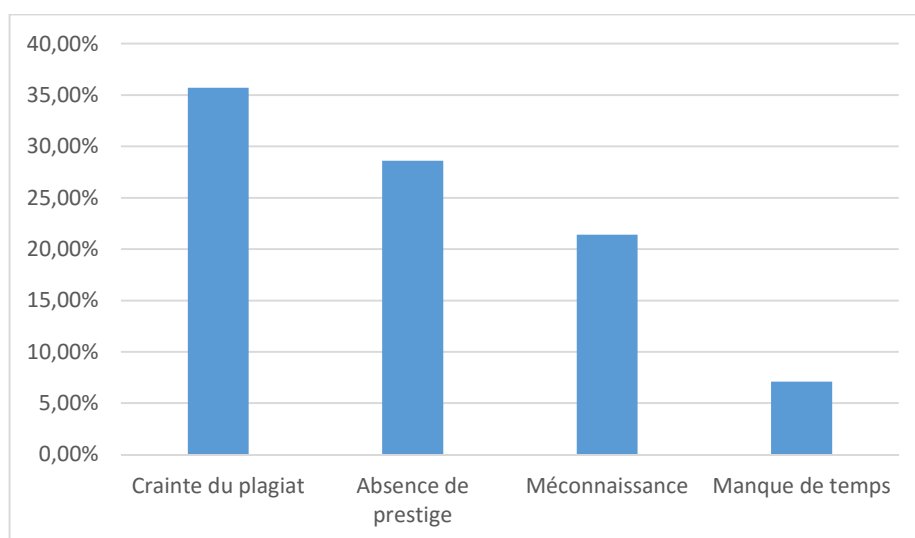


Les archives ouvertes ne doivent pas être des dépotoirs de documents numériques. Elles doivent être les vitrines scientifiques des universités, en mettant en exergue des publications scientifiques validées. Les gestionnaires d'archives ouvertes doivent veiller à la qualité scientifique des documents déposés, mais aussi aux aptitudes du dispositif de conservation, d'accès et d'organisation des ressources informationnelles. C'est seulement ces investissements sur la qualité qui peuvent garantir le prestige des archives ouvertes et partant leurs utilisations par un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs. D'ailleurs, c'est conscient de l'importance de la qualité que des acteurs de l'information numérique commencent de plus en plus à mettre en place des mécanismes de certification des archives ouvertes. Le certificat DINI, par exemple, est un référentiel pour la certification et l'audit des archives ouvertes et des plateformes de revues en libre accès développé par l'Initiative Allemande pour l'information en Réseau (Schöpfel et Müller, 2014).

21 % des répondants avouent ne pas utiliser les archives ouvertes par méconnaissance. Dans ce groupe, il y a d'une part, ceux qui ne sont pas informés, et d'autre part, ceux qui ont une faible littératie numérique. Ces derniers sont souvent des enseignants d'un âge assez avancé et qui ne sont pas de grands utilisateurs de l'informatique et du numérique. Ce pourcentage montre qu'il est important au niveau de l'UASZ de sensibiliser les chercheurs en leur montrant les avantages du libre accès. Ce travail de sensibilisation doit être mené par la Bibliothèque Centrale qui doit inclure ce genre de manifestation dans ses activités d'animation. Des formations à la culture numérique pourraient aussi être envisagées.

Enfin, les enseignants-chercheurs citent dans les facteurs bloquant le dépôt de leurs travaux dans des archives ouvertes le manque de temps. Les enseignants du supérieur à l'UASZ en particulier et au Sénégal en général ont souvent une charge de travail très importante comme nous l'avons évoqué plus haut. Cependant, nous pensons que s'ils étaient suffisamment

sensibilisés sur le libre accès, ils allaient faire les efforts nécessaires pour déposer leurs publications sur les archives ouvertes.



Graphique 3 : Les obstacles à l'utilisation des archives ouvertes par les enseignants-chercheurs de l'UASZ

### 2.5.2. Obstacles à l'utilisation des revues en libre accès

La méconnaissance est le premier obstacle à la publication et à la consultation des revues en libre accès. Cinq enseignants parmi les dix qui n'utilisent pas les revues en libre accès invoquent la méconnaissance de ces types de périodiques. L'analyse des réponses fournies permet de comprendre que ces enseignants ne sont pas suffisamment informés sur la voie dorée. Certains affirment qu'ils ne maîtrisent pas ce concept, d'autres disent qu'ils ne connaissent pas de revues en libre accès.

Par ailleurs, un enseignant considère que le facteur d'impact des revues en libre accès est faible. Le facteur d'impact est une mesure de l'importance d'une revue en fonction du nombre de citations. Il représente plus précisément le rapport entre le nombre de citations reçues par une revue dans une année et le nombre d'articles publiés par cette revue au cours des deux années précédentes. Il est mis en place, géré et calculé par l'Institute for Scientific Information à partir des données du Journal Citation Reports (Durand-Barthez, 2016). Si on considère le

facteur d'impact tel qu'il est calculé uniquement sur la base des revues indexées dans le Web of science, on peut considérer que les revues en libre accès n'ont pas un bon facteur d'impact, car n'étant pas bien représentées dans cette base de données. Dès lors, le facteur d'impact comme outils bibliométriques est subjectif et est de plus en plus contesté, car analysant plus des revues de langue anglaise et des disciplines particulières (Madl, 2016). Cependant, si on considère uniquement le nombre de citations par article, on voit nettement que les revues en libre accès ont un impact plus élevé que celles qui sont payantes. Elles sont plus visibles et leurs articles sont de plus en plus cités. Ainsi pour Madl (2016), « La visibilité des articles en libre accès est désormais mesurable et évaluée à 30 fois supérieure à celle des publications payantes ». Dès lors, avec le nombre de plus en plus croissant de publications en libre accès et les avantages comparatifs qu'elles offrent, les enseignants-chercheurs doivent être davantage sensibilisés.

## **CHAPITRE 2 : VERIFICATION DES HYPOTHESES, RECOMMANDATIONS ET LIMITES DE L'ETUDE**

### **1. Vérification des hypothèses**

Après l'analyse des résultats, nous pouvons maintenant passer à la vérification des hypothèses de recherche. Il s'agit concrètement de confronter ou d'apprécier le degré de validation de chaque hypothèse pour voir s'il est confirmé ou infirmé. Pour plus de clarté et de précision, nous allons vérifier chaque hypothèse. À chaque fois, l'hypothèse posée dans l'introduction sera répétée et sera validée selon les résultats de l'enquête.

- **Hypothèse 1** : Les enseignants de l'UASZ n'ont pas une bonne connaissance du libre accès.

90 % des enseignants-chercheurs connaissent le libre accès. On peut dire donc que de manière générale, ils ont une connaissance du libre accès. Mais cette connaissance est-elle élevée ? Si on prend en considération le nombre de répondants qui ont soit déposé des publications dans les archives ouvertes ou publié dans les revues en libre accès, on peut conclure que plus de la moitié des enseignants ont une bonne connaissance du libre accès. L'analyse des résultats vient donc infirmer notre première hypothèse.

- **Hypothèse 2** : Les enseignants-chercheurs de l'UASZ exploitent très peu les ressources disponibles dans les archives ouvertes et les revues en libre accès.

L'analyse des résultats à montrer que 77 % des répondants consultent les archives ouvertes et presque autant ont une appréciation positive des revues en libre accès. Au vu de ces données on peut considérer que les enseignants-chercheurs, dans une large majorité, exploitent les ressources documentaires en libre accès. Ce qui infirme donc notre deuxième hypothèse.

- **Hypothèse 3** : Les enseignants-chercheurs de l’UASZ ne connaissent pas le mouvement du libre accès.

Plus de 80 % des enseignants-chercheurs ne connaissent pas le mouvement en faveur du libre accès. Ce renseignement est suffisant pour affirmer que les enseignants de l’UASZ ne connaissent pas le mouvement du libre accès. Notre troisième hypothèse est donc confirmée.

- **Hypothèse 4** : Les enseignants-chercheurs ne publient pas dans les revues en libre accès et très peu d’entre eux déposent des publications dans les archives ouvertes.

Environ 60 % des répondants ont soit publié des articles dans les revues en libre accès soit déposé des publications dans les archives ouvertes. Ce résultat montre qu’une bonne partie du personnel enseignant de l’UASZ publie leurs travaux en libre accès. Dès lors, on peut conclure que notre hypothèse n’est pas confirmée par l’analyse des résultats de notre enquête.

## **2. Recommandations**

Au vu des résultats de notre étude, nous formulons quelques recommandations pour une meilleure utilisation du libre accès à l’UASZ, afin d’augmenter les ressources documentaires et d’améliorer la communication scientifique. Ces recommandations concernent la Bibliothèque Centrale, l’Université et le MESRI.

- La première recommandation est formulée à l’endroit de la Bibliothèque Centrale qui doit prendre en compte le libre accès dans sa politique documentaire. Elle doit d’abord mener des actions et activités pour sensibiliser les enseignants-chercheurs sur le libre accès. L’étude a montré qu’il existe des enseignants qui ne connaissent pas le libre accès. Ces derniers doivent être sensibilisés pour qu’ils puissent être des utilisateurs avertis des archives ouvertes. Aussi, les connaissances de ceux qui exploitent déjà le libre accès doivent être renforcées, notamment en ce qui concerne le droit d’auteur. La Bibliothèque doit mettre à profit « l’Open Access

Week », qui est désormais un événement annuel du monde scientifique, pour organiser des activités, afin de sensibiliser les enseignants. Par ailleurs, les formations en cours sur la recherche documentaire sur le web doivent être améliorées, afin de permettre d'augmenter la littératie numérique de certains enseignants-chercheurs.

La Bibliothèque doit aussi mettre en place rapidement une archive ouverte. L'étude a montré que la grande majorité des enseignants accepte de déposer leurs publications dans des archives ouvertes. Les publications des enseignants de l'UASZ sont donc éparpillées dans plusieurs plateformes. Pour permettre de regrouper toute cette production scientifique, et partant offrir plus de visibilité à l'UASZ, il urge de créer une archive ouverte. Cette plateforme permettra aussi de valoriser les mémoires et thèses et d'assurer une meilleure conservation de la production scientifique.

- L'Université et ses différents laboratoires de recherche doivent mettre en place des revues scientifiques en libre accès, en lieu et place des revues payantes en format papier. L'UASZ à travers le Centre de recherche Interdisciplinaire sur les Langues, les Littératures, les Arts et les Cultures, dispose d'une revue intitulée « les Cahiers du CREILAC ». Ce périodique qui est en format papier est vendu à 5000 F CFA par exemplaire. Les responsables de cette revue rencontrent des difficultés pour vendre et diffuser les exemplaires. Dès lors, les ressources générées par les ventes sont faibles et les articles ne sont pas bien diffusés. De ce fait, après la sortie du premier numéro, on a noté beaucoup de retards dans la sortie du deuxième. Pour pérenniser cette revue et inciter les autres laboratoires à en avoir, nous proposons qu'elle soit mise en libre accès sur le web. L'intérêt de cette proposition est qu'elle permettra d'une part, à l'Université de rentabiliser son financement à travers une bonne diffusion des résultats de la recherche et d'autre part, aux enseignants d'avoir une plus grande visibilité. Cette large diffusion et la visibilité qu'elle engendre pourraient permettre d'augmenter en qualité et en

quantité le nombre de contributeurs, mais aussi de développer des partenariats pour appuyer financièrement la revue.

- Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans sa politique documentaire appuie les universités en payant des abonnements à des bases de données. Cependant, pour la diffusion et la vulgarisation des résultats des travaux de recherche menés dans les universités sénégalaises on ne voit pas beaucoup le soutien du MESRI. Des efforts doivent être faits à ce niveau et nous pensons que le libre accès est incontournable au vu des résultats de l'étude et des avantages comparatifs qu'ils offrent. Le MESRI doit appuyer la mise en place de revues scientifiques en libre accès et la création d'archives ouvertes dans les universités, pour non seulement améliorer la diffusion des résultats de recherche, mais aussi augmenter l'offre documentaire.

### **3. Les limites de l'étude**

Comme toute œuvre humaine, notre étude comporte quelques limites qui heureusement ne sont pas de nature à impacter la validité des résultats. Beaucoup de ces insuffisances viennent des contraintes temporelles que nous avons pour lire le maximum de documents sur le sujet, mais aussi pour élargir l'échantillon d'enseignants à enquêter.

Les activités professionnelles et le temps imparti à la rédaction des mémoires ne nous ont pas permis de lire l'importante production documentaire sur le libre accès, afin de mieux documenter notre analyse. Aussi, les vacances universitaires et les déplacements d'enseignants qu'elles engendrent n'ont pas permis d'avoir un échantillon plus large pour disposer d'une plus grande diversité d'opinion sur le libre accès.

## **Conclusion partielle**

L'analyse des résultats a montré que les enseignants fréquentent très peu la Bibliothèque Centrale de l'UASZ, mais ils utilisent beaucoup d'autres structures documentaires et les documents en ligne. Parmi ces documents, figurent en bonne place les ressources en libre accès. En effet, une grande majorité du personnel enseignant de l'UASZ connaît et utilise le libre accès. Dès lors, plusieurs hypothèses formulées en amont ont été infirmées. C'est dire que nous avons à priori sous-estimé le niveau de connaissance et d'usage de libre accès par les enseignants de l'UASZ. Cette bonne perception du libre accès doit être mise à profit par la Bibliothèque Centrale et les autorités académiques pour mettre en place des revues en libre accès et une archive ouverte, afin d'améliorer la fourniture de documents, mais aussi, la visibilité des enseignants-chercheurs et de l'Université.



## CONCLUSION GENERALE

Ce travail avait pour ambition d'analyser et de comprendre les attitudes des enseignants-chercheurs de l'UASZ envers le libre accès à l'information scientifique et technique. L'exploration documentaire et l'enquête par questionnaire ont montré que les infrastructures documentaires de l'UASZ ne sont pas adaptées et les ressources informationnelles ne satisfont pas aux besoins des enseignants-chercheurs, malgré les abonnements aux bases de données documentaires ScienceDirect, Scopus et Cairn. En effet, l'accès à ces bases de données est irrégulier avec les défaillances souvent notées au niveau du dispositif informatique. Dès lors, plusieurs enseignants mettent à profit leurs voyages d'études et leurs affiliations à des laboratoires pour fréquenter des bibliothèques d'universités de pays développés et partant, bénéficier des ressources en ligne auxquelles ces structures documentaires sont abonnées. Aussi, la fréquentation de ces universités et bibliothèques surtout en Europe et en Amérique du Nord fait que la grande majorité des enseignants de l'UASZ a une bonne connaissance du libre accès. Environ 2/3 des enseignants-chercheurs exploitent les ressources en libre accès et utilisent les archives ouvertes et la voie dorée pour publier leurs travaux. Ces derniers sont principalement motivés, dans l'usage du libre accès, par la rapidité de publication des articles, la large diffusion des travaux et la visibilité qu'il offre. Par contre, les quelques enseignants qui n'utilisent pas le libre accès craignent le plagiat ou considèrent que le facteur d'impact et la notoriété des revues sont faibles.

Cette étude confirme les résultats des travaux menés antérieurement par des chercheurs comme Jean Claude Guédon qui reconnaissent des avantages importants au libre accès, mais aussi des insuffisances qu'il convient de résoudre, en apportant plus de prestige et de notoriété aux revues en libre accès et aux archives ouvertes.

Notre étude n'a pas pour prétention de donner une situation exhaustive du comportement documentaire des enseignants de l'UASZ. Elle permet, cependant, d'avoir une vision globale de la perception qu'ont les enseignants sur le libre accès. Cette vision globale est somme toute suffisante pour permettre aux autorités universitaires d'avoir des éléments importants pour améliorer la situation documentaire, ainsi que pour la mise en place d'une archive ouverte et des revues en libre accès.

Une étude bibliométrique plus exhaustive sur les publications des enseignants-chercheurs permettrait de mieux définir la politique du libre accès de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

## BIBLIOGRAPHIE

Andre, Francis (2005). Libre Accès aux Savoirs = Open Access to Knowledge. Paris : Futuribles. Repéré à : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00949250/document> (consulté le 15 mai 2018)

Bernaut, Carine (2014). Le rôle du droit d'auteur dans le développement de l'open access via les archives ouvertes. Colloque international Libre accès et recherche scientifique : vers de nouvelles valeurs. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01120188/document> (consulté le 14 juillet 2018)

Bibard Roxane (2016). L'open science, entre utopie scientifique et réalité d'aujourd'hui : Livre blanc. Disponible sur : <https://static1.squarespace.com/static/57e958281b631b485a555da2/t/587397b39f7456f75fb3e40c/1483970492330/Open+Science+-+Livre+blanc+SoScience.pdf> (consulté le 8 octobre 2018).

Bosc, Hélène (2009). Le droit des chercheurs à mettre leurs résultats de recherche en libre accès : appropriation des archives ouvertes par différentes communautés dans le monde. *Terminal*, N° 102, pp. 93-113. Repéré à [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00340784/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00340784/document) (consulté le 2 mars 2018).

Boulakbech, Sonia ; Ben Romdhane Mohamed ; Hachicha, Sami (2016). Attitudes du chercheur tunisien en médecine envers le libre accès à l'IST : Cas de la Faculté de Médecine de Tunis. *Revue maghrébine de documentation et d'information*. N° 25. Repéré à <https://zenodo.org/record/269940> (consulté le 13 juin 2018)

Diop, Mohamed Lat Sack (2016). Questions émergentes du mouvement du Libre accès : diagnostic des deux voies de l'Open Access. *Revue maghrébine de documentation et d'information*, N° 25. Repéré à : <https://zenodo.org/record/192472/files/Intérieur%20français.pdf> (consulté le 10 mai 2018)

Durand-Barthez, Manuel (2008). Historique et critique du facteur d'impact. Presse Universitaire de Caen. Repéré à : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01356185/document> (consulté le 10 Août 2018)

ENSSIB. Le dictionnaire. Repéré à : <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire> (consulté le 10 mai 2018)

France. MESRI. (2013). L'information scientifique et technique et les réseaux documentaires. Repéré à : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20438/les-missions-de-l-information-scientifique-et-technique.html> (consulté le 17 mai 2018)

Gandossi, Angélique (2011). Usages, pratiques et besoins des chercheurs concernant les serveurs d'archives ouvertes. Mémoire de master, Université Charles De Gaulle, Lille. Repéré à : [https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_00655746](https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00655746) (consulté le 15 juillet 2018)

Gardiès, Cécile (2017). Enseigner l'information-documentation : guide pédagogique. Dijon : Educagri édition.

Guédon, Jean Claude (2014). Le libre accès et les territoires de la science : mondialisation ou internationalisation des sciences ? Colloque international : Libre accès et recherche scientifique : vers de nouvelles valeurs. Repéré à : <http://eprints.rclis.org/24214/1/Gu%C3%A9don-final-formatted-revised-post-pub.pdf> (consulté le 22 mai 2018)

Guédon, Jean Claude (2008). Accès libre, archives ouvertes et États-nations : les stratégies du possible. Repéré à : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00277755/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00277755/document) (consulté le 15 mai 2018)

Guédon, Jean Claude (2001). À l'ombre d'Oldenburg : Bibliothécaires, chercheurs scientifiques, maisons d'édition et le contrôle des publications scientifiques. ARL meeting, Toronto. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00395366/document> (consulté le 18 mai 2018).

Hachani, Samir ; Piron, Florence (2016). La pratique des frais demandés aux auteurs par les revues en libre accès ; Une approche pénalisante pour les pays des Suds. *Revue maghrébine de documentation et d'information*, N° 25. Repéré à : <https://zenodo.org/record/192472/files/Intérieur%20français.pdf> (consulté le 10 juin 2018)

INIST. Libre accès à l'information scientifique et technique : Actualités, problématiques et perspectives. Repéré à : <http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=glossaire> (consulté le 8 mai 2018)

Jérôme, Denis (2014). Publication scientifique : vers l'open access institutionnel (interview). *Pour la science*. Repéré à : [http://www.pourlascience.fr/ewb\\_pages/a/actu-publication-scientifiquea-vers-l-i-open-access-i-institutionnela-33484.php](http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/a/actu-publication-scientifiquea-vers-l-i-open-access-i-institutionnela-33484.php) (consulté le 19 mai 2018)

Lo, Gora (2016). Les dépôts numériques dans les universités d'Afrique noire francophone. *Revue maghrébine de documentation et d'information*. N° 25. Repéré à <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01418854/document> (consulté le 15 mai 2018)

Madl, Claire (2016). Open access et évaluation de la recherche : Compte rendu. Repéré à : <https://cefres.hypotheses.org/805> (consulté le 30 juillet 2018).

Maurel, Dominique (2010). Sense-making : un modèle de construction de la réalité et d'appréhension de l'information par les individus et les groupes. *Études et communication*, N°35 Repéré à : <https://journals.openedition.org/edc/2306> (consulté le 27 mai 2018)

Mkadmi, Abderrazak ; Ben Romdhane, Mohamed ; Hachicha, Sami (2010). Lecture numérique : impact du genre et de la discipline scientifique sur l'usage du web 2.0. Repéré à : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00640574/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00640574/document) (consulté le 8 octobre 2018).

Mounier-Kuhn, Pierre-Éric (2010). Le libre accès : entre idéal et nécessité, *Hermès*, n° 57 pp. 23-30 Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-2-page-23.htm> (consulté le 26 mai 2018)

Nkolo, Niclair Prudence (2016). Open Access et valorisation des publications scientifiques : les défis de l'Afrique francophone. *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux : Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Québec : Éditions science et bien commun. Repéré à : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/open-access-et-valorisation-des-publications-scientifiques-les-defis-de-lafrique-francophone/> (consulté le 12 mai 2018)

Piron, Florence ; Diouf, Antonin Benoît et Madiba, Marie Sophie Dibounje ; et al. (2017). Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, N°11. Repéré à : <https://journals.openedition.org/rfsic/3292#quotation> (consulté le 10 Août 2018)

Schöpfel, Joachim (2011). Les mutations du paysage de l'information scientifique. La formation des doctorants à l'information scientifique et technique. Paris : les presses de l'ENSSIB. Repéré à : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00744828/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00744828/document) (consulté le 24 mai 2018)

Schöpfel, Joachim ; Müller, Uwe (2014). Évaluer la qualité des archives ouvertes : le certificat DINI. *Partnership : The Canadian Journal of Library and Information Practice and Research*, Vol, 9, N°1. Repéré à : <https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/2733/3226> (consulté le 26 septembre 2018). (consulté le 11 Août 2018)

Sow, Abdou Beukeu ; Chaudiron, Stéphane (2017). Analyse des pratiques info-communicationnelles des chercheurs sénégalais selon l'approche sense-making. Actes du colloque international à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'EBAD.

# **ANNEXES**

# QUESTIONNAIRE

## Questionnaire sur le comportement documentaire des enseignants-chercheurs de l'UASZ envers le libre accès à l'IST

### Profil de l'enseignant

Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

Quel est votre âge ?

- entre 25 et 35 ans
- entre 36 et 45 ans
- entre 46 et 55 ans
- entre 56 et 65 ans

Quel est votre grade universitaire ?

- Professeur
- Maître de conférence

Expérience dans l'enseignement et la recherche :

- entre 0 et 5 ans
- entre 6 et 15 ans
- entre 16 et 25 ans
- entre 26 et 35 ans
- entre 36 et plus

Quel est votre UFR ?

Sélectionner ▼

## Publications, utilisation des centres de ressources et de la documentation numérique payante

Vous avez déjà publié :

- Entre 1 à 3 articles
- Entre 4 à 8 articles
- Entre 9 à 15 articles
- Entre 15 et plus

Quel(s) critère(s) vous guide(nt) pour le choix de la revue où vous publiez vos articles ?

- Facteur d'impact
- Rapidité de la publication
- Notoriété de la revue
- Revue en libre accès
- Respect des droits d'auteur
- Autre : \_\_\_\_\_



**Vous fréquentez votre bibliothèque universitaire :**

- Quotidiennement
- Hebdomadairement
- Mensuellement
- Semestriellement
- Annuellement
- Jamais

**Si vous fréquentez peu ou jamais la bibliothèque, dites pourquoi ?**

Votre réponse \_\_\_\_\_

**Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?**

- Oui
- Non

**Si oui, précisez ?**

Votre réponse \_\_\_\_\_

**Utilisez-vous des bases de données documentaires et/ou bibliothèques numériques payantes ?**

- oui
- Non

**Si oui, lesquelles ?**

Votre réponse \_\_\_\_\_

## Attitudes face au libre accès

Connaissez-vous le libre accès ?

- oui  
 Non

Connaissez-vous des revues en libre accès ?

- Oui  
 non

Si oui, comment appréciez-vous ces revues ?

	Très élevé	Elevé	Moyen	Faible	Très faible
Qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Facteur d'impact	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Renommé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Visibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapidité de publication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous publié des articles dans les revues scientifiques en libre accès ?

- Oui  
 Non

Si oui, pourquoi ?

Votre réponse \_\_\_\_\_

Si non, pourquoi ?

Votre réponse \_\_\_\_\_

Avez-vous payé pour être publié dans une revue en libre accès ?

- oui
- Non

Dans le cadre de vos travaux utilisez-vous des archives ouvertes ou dépôts institutionnels ?

- oui
- Non

Parmi les sites suivants, lesquels avez-vous déjà utilisés ?

- Agritrop
- Hal.archives-ouvertes
- tel.archives-ouvertes
- irevues.inist
- [hal.ird.fr](http://hal.ird.fr)
- médihal
- Prodinra

- Persee
- Spire
- Erudit
- ArXiv
- REPEC
- Pubmedcentral
- DOAJ
- Autre : \_\_\_\_\_

**Si oui, pourquoi ?**

- gratuité des documents
- Disponibilité des documents en ligne
- Qualité des documents
- Fiabilité des documents
- Autre :

**Si non, pourquoi ?**

- Méconnaissance
- information dépassée
- Doute sur la fiabilité des documents
- Faible qualité des documents
- Autre : \_\_\_\_\_

**Avez-vous déjà déposé des travaux (mémoires, thèses, articles, ...) dans une archive ouverte ?**

- Oui
- Non

**Si oui, pourquoi ?**

- Visibilité
- Large diffusion de mes travaux
- augmentation du nombre de citation
- e-réputation
- Autre :

**Si non, pourquoi ?**

- Crainte du plagiat
- Absence de reconnaissance par les institutions d'habilitation
- Absence de prestige
- méconnaissance
- méconnaissance technologique
- Autre : \_\_\_\_\_

**Connaissez-vous le mouvement en faveur du libre accès**

- Oui
- Non

**Que pensez-vous de ce mouvement ?**

Votre réponse

**Connaissez-vous les licences de publication Creative Commons ?**

- Oui
- Non

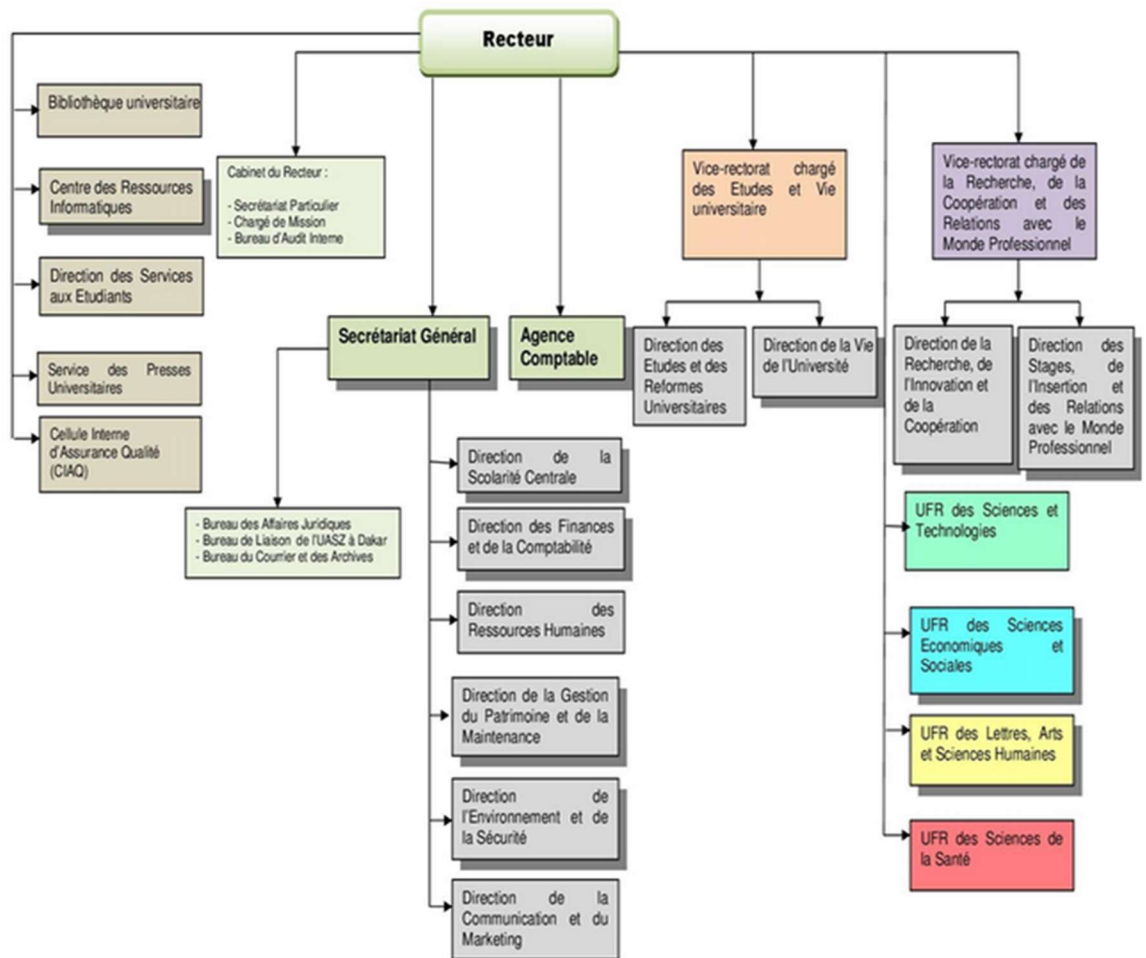
**Si oui, les avez-vous déjà utilisé ?**

- Oui
- Non

**De manière générale que pensez-vous des archives ouvertes et dépôts institutionnelles ?**

Votre réponse














# ORGANIGRAMME DE L'UASZ



# LES CAHIERS DU CREILAC



# LES LICENCES DE PUBLICATION CREATIVE COMMONS

Attribution			
Attribution Pas de Modification			
Attribution Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification			
Attribution Pas d'Utilisation Commerciale			
Attribution Pas d'Utilisation Commerciale Partage dans les mêmes conditions			
Attribution Partage dans les mêmes conditions			



# TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Sommaire.....	iv
Liste des tableaux et des figures.....	v
Sigles et acronymes.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Cadre empirique et problématique.....	1
Les objectifs de l'étude.....	2
Les hypothèses de travail.....	3
L'intérêt de l'étude.....	3
Structuration du travail.....	4
PREMIERE PARTIE : CADRE INSTITUTIONNEL.....	5
<u>Chapitre 1</u> : Présentation de l'Université.....	6
1. Organisation et fonctionnement.....	6
2. Le Centre des Ressources Informatiques.....	8
3. La Direction de la Formation Ouverte et À Distance.....	9
4. Le Campus numérique francophone partenaire.....	11
<u>Chapitre 2</u> : Environnement documentaire.....	13
1. La bibliothèque centrale.....	13
2. Le Centre de documentation du Campus numérique francophone partenaire.....	14
3. La bibliothèque de l'UFR des Sciences de la Santé.....	15
4. Les abonnements aux bases et données et bibliothèques numériques.....	16
Conclusion partielle.....	17
DEUXIEME PARTIE : LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	19
<u>Chapitre 1</u> : Cadre théorique.....	20
1. Définition des concepts.....	20
1.1. Libre accès.....	20
1.1.1. La voie verte ou auto-archivage.....	22
1.1.2. La voie dorée.....	23
1.2. Information Scientifique et Technique.....	24
1.3. Comportement documentaire.....	26
2. La revue de la littérature.....	26
<u>Chapitre 2</u> : Cadre Méthodologique.....	36
1. La démarche méthodologique.....	36
2. L'échantillonnage.....	36
3. Les techniques de production de données.....	37
3.1. La conception et mise en place du questionnaire.....	37
3.2. Les entretiens.....	38
3.3. L'analyse documentaire.....	38
4. La politique du terrain et la stratégie d'analyse.....	39
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS.....	41
<u>Chapitre 1</u> : Présentation et analyse des résultats de l'étude.....	42

1. Profil, publications et documentation des enseignants-chercheurs.....	42
1.1. Profil des enseignants-chercheurs .....	42
1.1.1. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur sexe.....	42
1.1.2. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur âge .....	43
1.1.3. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur grade.....	43
1.1.4. Répartition des enseignants-chercheurs selon leur UFR.....	44
1.2. Publications des enseignants-chercheurs.....	44
1.3. Fréquentation des centres de ressources.....	45
1.4. Utilisation des ressources numériques payantes.....	46
2. Le comportement des enseignants-chercheurs envers le libre accès à l'IST .....	47
2.1. Connaissance et usage du libre accès.....	47
2.1.1. Connaissance et usage des archives ouvertes .....	48
2.1.2. Connaissance et usage des revues en libre accès.....	48
2.2. Connaissance du mouvement en faveur du libre accès .....	50
2.3. Connaissance et usage des licences de publication Créative Commons .....	51
2.4. Les motivations des enseignants à utiliser le libre accès.....	52
2.4.1. Motivations des enseignants à utiliser la voie verte .....	52
2.4.2. Motivations des enseignants à utiliser la voie dorée .....	54
2.5. Les obstacles à l'utilisation du libre accès .....	55
2.5.1. Obstacles à l'utilisation des archives ouvertes .....	55
2.5.2. Obstacles à l'utilisation des revues en libre accès.....	57
<u>Chapitre 2</u> : Vérification des hypothèses, recommandations et limites de l'étude .....	59
1. Vérification des hypothèses .....	59
2. Recommandations.....	60
3. Les limites de l'étude .....	62
Conclusion partielle .....	63
CONCLUSION GENERALE.....	64
Bibliographie.....	66
ANNEXES .....	I
Questionnaire .....	II
organigramme de l'UASZ.....	IX
Les cahiers du creilac .....	X
Les licences de publication Créative Commons .....	XI
TABLE DES MATIERES .....	XII